

# Rapport d'activités

 Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon



2015



# Sommaire



X. RUFFRAY



M. KLESCZEWSKI



M. ACHERAR



M. KLESCZEWSKI

|   |    |
|---|----|
| L'Édito du Président .....  | 3  |
| <b>PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES ET D'ESPÈCES</b> .....                           | 4  |
| PROTECTION .....  | 4  |
| GESTION .....   | 8  |
| AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE .....   | 18 |
| <b>VALORISATION</b> .....   | 20 |
| Les opérations <i>Fréquence grenouille</i> et <i>Chantiers d'automne</i> .....        | 21 |
| Participation à l'insertion sociale en faveur de public en difficultés .....          | 21 |
| <b>ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES</b> .....                                  | 22 |
| Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces .....                 | 22 |
| Partenariat avec les organismes de formation et de recherche .....                    | 23 |
| Participation aux instances institutionnelles .....                                   | 23 |
| <b>PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU</b> .....                                   | 24 |
| Pôle-relais lagunes méditerranéennes .....  | 24 |
| Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés<br>du Languedoc-Roussillon ..... | 25 |
| <b>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU CEN LOZÈRE</b> .....                                     | 26 |
| <b>LA VIE ASSOCIATIVE</b> .....   | 28 |
| Agrément, Conseil scientifique, Réseau des CEN et bénévolat .....                     | 28 |
| Assemblée générale et Conseil d'administration .....                                  | 30 |
| Bilan financier .....   | 30 |
| Organigramme, mouvement de personnels, formation, stagiaires .....                    | 31 |

Crédits photos couverture

1. M. ACHERAR
2. X. RUFFRAY
3. M. KLESCZEWSKI
4. M. KLESCZEWSKI
5. D. LACAZE

|           |
|-----------|
| 1         |
| 3   4   5 |
| 2         |

# L'Édito du président

Il y a vingt et un ans que le CEN L-R a été refondé. Il lui a fallu plus d'une décennie pour trouver ses marques et tracer sa propre voie. Les belles réussites obtenues depuis dix ans, et plus encore dans les cinq dernières années, grâce à l'investissement et aux compétences de l'équipe que je salue, lui ont permis de changer de dimension et de se centrer pleinement sur l'activité conservatoire.

Je voudrais d'abord citer quatre programmes européens LIFE que le CEN a initié ou auxquels il a participé : Lag'Nature, Land Life, Envoll et Mil'ouv. La Commission européenne est très sélective et le succès enregistré dans le montage de ces projets est remarquable. Pourtant, les contreparties financières de l'Etat et de la Région L-R ont été difficiles à obtenir ou n'ont pas été obtenues, ce qui a constitué un facteur très pénalisant pour notre action. Ces freins à des initiatives d'envergure, sont paradoxaux tant ils limitent les possibilités de mise en valeur du patrimoine régional, un élément important de la dynamique économique régionale.

A l'occasion du LandLife, la notion d'Intendance du territoire a été développée. Il s'agit de la traduction en français du land stewardship des anglo-saxons incorporant les attributs de la propriété foncière et plus récemment la notion de «commun». La Commission européenne y prête beaucoup d'attention comme mécanisme pour engager les propriétaires fonciers dans la stratégie de conservation de la biodiversité. La protection de la nature y est conçue comme la construction d'un monde commun avec les habitants d'un territoire : propriétaires, agriculteurs, forestiers, chasseurs, naturalistes, représentants des collectivités territoriales... Ainsi, l'intendance du territoire s'est développée de manière remarquable dans l'Aude, grâce au soutien du Conseil départemental.

Les outils de l'intendance en sollicitant l'attachement des acteurs à leur territoire et à son histoire, facilitent grandement la prise en compte de la biodiversité. Nous en avons fait la démonstration sur les enjeux du pastoralisme et de la viticulture, au travers de la mise en œuvre du LIFE Mil'Ouv (p. 14) et de la démarche Biodiv'Eau (p. 15).

Le développement de l'action citoyenne du CEN L-R participe également de cette intendance, avec la mise en place de chantiers d'insertion et une inscription plus consciente dans le champ de l'économie sociale et solidaire (p. 20).

Les actions de gestion d'espaces ou d'espèces se sont multipliées dans la dernière décennie. Elles ont été rendues possibles par une maîtrise foncière bien plus importante. La relation avec le Conservatoire du littoral a été dans ce domaine, décisive, depuis qu'il nous a confié la gestion des Salines de Villeneuve avec la commune, le SIEL et Thau agglo et elle s'est renforcée avec la gestion des sites du Grau-du-Roi avec la commune et l'ONF, puis récemment avec la gestion du Lido de

Thau et des Prés de Baugé avec Thau Agglo.

Un autre domaine qui a pris beaucoup d'importance est celui des mesures compensatoires représentant aujourd'hui près du quart de l'activité du CEN et une grosse partie de ses acquisitions. Nous intervenons aussi dans ce domaine en utilisant les outils de l'intendance du territoire, en lien fort avec la SAFER, les chambres d'agriculture et les associations naturalistes concernées. Les résultats obtenus permettent de faire converger enjeux de production agricole et enjeux de conservation de la biodiversité et de développer une action plus large en mobilisant des terrains communaux ou privés qui ne faisaient plus l'objet de gestion.

Bien d'autres actions ont été conduites et sont évoquées dans le rapport d'activités ; elles ont permis au CEN L-R de concourir, avec ses partenaires, à la protection du patrimoine régional et d'apporter une contribution, innovante au réseau des CEN.

Le contexte politico-administratif reste très mouvant avec une importante réforme administrative dont les effets commencent seulement à se faire sentir, et une loi biodiversité en préparation. De manière plus locale, le Réseau des espaces naturels protégés qui était animé par le CEN L-R n'a plus été soutenu par l'Etat en 2015 ; ce qui a conduit la Région à se retirer. Cette structure de concertation des gestionnaires d'espaces protégés jouait un rôle important en termes de cohésion et d'image et il conviendrait que l'on pallie à sa disparition. Plus prosaïquement, le CEN L-R a dû gérer les conséquences financières et sociales de cette suppression ; ce qui ne s'est pas fait sans conséquences pour notre fonctionnement et notre équilibre budgétaire.

Le CEN L-R a dû préparer à la fin de l'année 2015 son déménagement. Ce sera le cinquième lieu de résidence depuis sa refondation et de très loin le plus coûteux.

Toutes ces difficultés se traduiront dans nos comptes ; la nécessité d'une gestion très attentive en est encore renforcée.

A la fin de l'année 2015, le CEN L-R et le CEN Lozère ont été agréés par l'Etat et la Région L-R au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement (p. 28). Il en a été de même pour les CEN Midi-Pyrénées et Ariège. Cette reconnaissance est bienvenue et devrait aider à renforcer les synergies.

Je terminerai en rappelant que 2015 a vu le départ du CEN L-R de Claudie Houssard qui a dirigé le CEN depuis 10 ans en contribuant grandement à la dynamique de son action. Nous la remercions et nous comptons sur elle pour continuer à nous apporter ses conseils et ses compétences. Sonia Bertrand a accepté de prendre le relais ; nous comptons sur son dynamisme et son investissement dans une période incertaine mais que nous espérons pleine d'opportunités.

**Jacques LEPART**  
**Président du CEN L-R**

# PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES NATURELS ET D'ESPÈCES



## PROTECTION

La préservation des espaces naturels et des espèces de la région, qui est l'une des missions centrale du CEN L-R, s'articule autour de trois grands axes :

- connaître par la mobilisation des connaissances issues de bases de données naturalistes dont celles du CEN L-R pour sélectionner des sites d'intervention,
- protéger par la négociation d'une acquisition, d'une convention de gestion, et/ou d'une mesure de protection le cas échéant, auprès des propriétaires et gestionnaires,
- gérer selon les plans de gestion, élaborés, mis en œuvre et évalués pour avoir une gestion optimale de sites.

La protection et la gestion prennent une part de plus en plus importante de l'activité du CEN L-R puisqu'elles ont représenté plus de la moitié en 2015. Cette progression des activités de protection et de gestion, coeur de métier du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, est en lien avec la forte progression de la maîtrise foncière (voir ci-dessous).

## Maîtrise foncière : un bilan





R. JULIANI



M. KLESZCZEWSKI



M. KLESZCZEWSKI

## toujours en progression en 2015 !



Le bilan foncier du CEN L-R, qui a connu une forte progression au cours des trois dernières années, continue sa progression en 2015. Comme en 2014, la progression de notre bilan foncier est liée à trois facteurs :

- le partenariat renforcé avec le Conservatoire du Littoral qui nous a confié en tant que gestionnaire associé à Thau Agglo, le lido de Thau,
- la mise en œuvre des mesures compensatoires aux grands travaux autoroutiers et ferroviaires, les extensions de carrières, qui se concrétise par l'acquisition de terrains et la gestion par le CEN L-R de sites de compensation,
- le partenariat avec le Département de l'Aude, qui soutient notre initiative d'intendance du territoire; ce qui nous a permis de signer plusieurs conventions de gestion avec les communes abritant des Espaces naturels sensibles du Département de l'Aude afin de préserver leur patrimoine naturel.

Fin 2015, plusieurs acquisitions sont en cours de régularisation auprès des notaires.

Les terrains en convention ont connu une progression notable (près de 2000 ha, soit 20%) liée essentiellement aux partenariats avec le Conservatoire du littoral (Lido de Thau), la mise en œuvre de mesures compensatoires et les accords volontaires de gestion notamment dans l'Aude le Gard et l'Hérault, dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles.

Notons que les terrains acquis sont apportés au Fonds de dotation du CEN L-R créé en 2012 afin de sécuriser le foncier et pérenniser son affectation à la conservation de la biodiversité en garantissant son inaliénabilité.

Pour en savoir plus : [http://www.cenlr.org/gerer/sites/bulletin\\_foncier\\_2015](http://www.cenlr.org/gerer/sites/bulletin_foncier_2015)

### Nouvelles du fonds de dotation du CEN L-R



Après trois années d'existence, le fonds de dotation, qui reçoit les nouvelles acquisitions de terrains faites par le CEN L-R, possède à son actif près de 250 ha.

### Chiffres clés

- 363 ha acquis
- 11 759 ha en convention



M. KLESZCZEWSKI



M. KLESZCZEWSKI

## Les espaces maîtrisés dans le cadre des mesures compensatoires près de Montpellier ou quand mesure compensatoire rime avec territoire : cas des garrigues de la Lauze à Fabrègues

Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon s'implique depuis plusieurs années dans la mise en œuvre des mesures compensatoires.

La première étape de la mise en œuvre de la compensation consiste à rechercher et à maîtriser le foncier de sites qui porteront les engagements. Dans notre région, la multiplication de grands projets d'infrastructures de transports (ligne grande vitesse, autoroutes) nécessitent de grandes superficies de compensation. Cette demande forte peut être une source de pression foncière nouvelle sur les espaces naturels ou semi-agricoles, qui s'ajoute à la volonté d'urbanisation de ces espaces en contexte périurbain. C'est le cas notamment sur les garrigues de la Lauze situées à la sortie Ouest de Montpellier.

Sur ces garrigues, les sociétés BRL et ASF Réseau Vinci Autoroute ont confié au CEN L-R la mise en œuvre de la compensation induite par les projets Aqua-Domitia et Doublement de l'Autoroute A9. La surface à compenser représente plus de 120 ha de garrigues.

Soucieux de respecter la cohérence et les acteurs de ce territoire, le CEN L-R a mis en place une méthode de travail qui repose en grande partie sur la concertation locale et l'intégration du projet

de compensation dans les dynamiques territoriales. Pour ce faire, l'animation foncière a été réalisée avec le concours de partenaires techniques : SAFER, Chambres d'Agriculture, Associations naturalistes locales et en incluant des échanges réguliers avec la commune de Fabrègues et les collectivités territoriales concernées. Cette longue phase (environ 3 ans) d'animation nous permet aujourd'hui de proposer un projet respectant les équilibres et la cohérence du territoire et de disposer d'une bonne écoute de la part des élus et de la population locale.

Par ailleurs, pour rendre pérenne et durable le projet de compensation, dont l'objectif central est de restaurer d'anciennes terres de parcours actuellement très embroussaillées et les entretenir, le CEN L-R a proposé que l'entretien et la gestion de milieux ouverts soient effectués par le redéploiement d'un troupeau d'ovins, comme il existait jadis sur ces garrigues jusque dans les années 1950.

Pour ce faire, il était primordial de mutualiser les projets de compensation en cours pour créer une entité pastorale suffisante rendant l'activité viable. Aussi, les terrains des projets BRL et ASF Réseau Vinci Autoroute, ont été choisis pour disposer de parcelles de compensation contiguës ou proches géographi-

quement.

Pour aller plus loin dans cette logique, une Association Foncière Agricole a été créée. Elle permet d'impliquer les petits propriétaires dans le projet agro-environnemental. Elle s'avère être un outil efficace face au morcellement du parcellaire et du marché foncier très tendu.

A ce jour, 165 ha sont maîtrisés au titre de la compensation. Il s'insère au sein d'une Association Foncière Agricole de 300 ha qui regroupe près de 60 propriétaires. Le périmètre de cette association prévoit son extension à moyen-long terme à 1500 ha au sein desquels d'autres projets compensatoires pourront être mutualisés.

En définitive, dans le cas des garrigues de la Lauze aux portes de Montpellier, la concertation locale et l'intégration territoriale ont été les piliers fondateurs d'un projet commun où territoire et compensation sont solidaires autour d'objectifs partagés. Ce cas illustre comment la compensation peut s'inscrire durablement dans le paysage local tout en respectant les équilibres notamment fonciers.

Les prochaines étapes seront la réalisation des équipements pastoraux avant l'arrivée des troupeaux en septembre 2016.



M. KLESZCZEWSKI



Y. BROSSARD (OC'VIA)



M. KLESZCZEWSKI

## Les espaces maîtrisés dans le cadre des mesures compensatoires du contournement ferroviaire de Nîmes - Montpellier

Dans le cadre du Contournement ferroviaire de la Ligne Grande Vitesse (LGV) Nîmes-Montpellier, le CEN L-R accompagne depuis 2013 le maître d'ouvrage, Oc'Via, dans la mise en œuvre des mesures compensatoires.



X. RUFRAY

En avril 2015, Oc'Via a achevé la première phase de recherche de conventions et de terrains à acquérir et à restaurer. Elle a atteint, depuis les objectifs concernant les surfaces de compensation fixés par l'Etat.

### Acquisitions

En milieu agricole, 512 ha ont été acquis au total et sur lesquels de vastes chantiers de restauration ont été ou seront menés.

En 2015, 18 agriculteurs (sur 29 candidats au final) ont été sélectionnés, suite à un appel à candidature. Ces agriculteurs se sont vus confier la gestion des parcelles acquises sur les secteurs nord-est des Costières (Bezouce, Meynes, Redessan) et sur le Som-

miérois (plaine d'Aspères, Campagne et Salinelles). Cela représente plus de 310 ha. Il reste encore environ 80 ha à attribuer et mettre en gestion, courant de l'année 2016.

En garrigue, 192 ha ont été maîtrisés sur les communes de Guzargues, Lunel, Saint-Bauzille-de-Montmel et Saturargues, dans l'Hérault. Les appels à candidatures d'éleveurs seront lancés en 2016.

Parallèlement, tous les «états zéro» naturalistes préalables aux suivis ont été achevés en 2015.

### Conventions : Mesures agri-environnementales (MAEOc)

50 conventions supplémentaires ont été signées en 2015, couvrant près de 500 ha, afin d'atteindre les objectifs fixés par l'État. Au total, ce sont donc 90 exploitants qui se sont engagés dans la démarche et 123 contrats qui ont été signés sur près de 1 200 ha.



L. PIRSOU

### Contrôles de la mise en œuvre par les services de l'État (DREAL L-R)

2015 a été également marquée par une journée de contrôles organisée par la DREAL, en présence des principaux acteurs, afin de vérifier sur le terrain la réalité de la mise en œuvre des mesures compensatoires du CNM que ce soit sur les acquisitions ou les MAEOc.

99% des surfaces vérifiées étaient conformes au résultat attendu. La DREAL a donc fait part à Oc'Via et au CEN L-R de sa satisfaction concernant la mise en œuvre des compensations contrôlées et donc du partenariat entre Oc'Via, le CEN L-R, la Chambre d'Agriculture du Gard, le COGard et les exploitants agricoles impliqués.

## Les espaces maîtrisés dans le cadre des mesures compensatoires dans les Pyrénées-Orientales

Dans les Pyrénées-Orientales, le CEN L-R met en œuvre les mesures compensatoires en collaboration avec le Groupe Ornithologique du Roussillon, la SAFER, la CDC Biodiversité et la Chambre d'Agriculture. Elles concernent l'élargissement de l'A9 (Vinci Autoroutes), la Ligne Haute Tension France-Espagne (RTE) et des projets d'extensions de carrières (La Provençale SA, Vailles). En 2015, cela représente environ 200 ha de foncier maîtrisé par le CEN L-R en propriété ou en convention de gestion sur des sites localisés dans les Corbières, Aspres, Plaine du Roussillon et Albères.

### Site de Castelnou

Sur ce site de 86 ha, propriété du CEN L-R et dont la végétation est composée essentiellement de garrigues fermées à Chêne kermès, le pâturage par le troupeau de chèvres sur environ un quart du site a été assuré pour la deuxième année. Les premiers résultats du pâturage montrent un meilleur impact sur la végétation (prélèvements des feuilles de chêne kermès) tant sur les buissons hauts accessibles que sur les buissons bas et repousses après débroussaillage mécanique total. La gestion s'oriente donc vers la création de zones de pâturage par le débroussaillage de petits layons pour rendre accessibles aux chèvres de grandes zones de buissons et par la mise en place de parcs mobiles pour accentuer la pression de pâturage.

### Sites de compensation RTE

Les 33 hectares de compensation sont répartis sur quatre sites sur la plaine du Roussillon (Baixas, Trouillas, Villemolaque et Montesquieu des Albères). En 2015, la gestion s'est poursuivie avec le semis de cultures faunistiques (avec la FDC 66), la mise en place de gîtes à reptiles et l'entretien mécanique de friches issues de vignes. Les premiers indicateurs de suivis sur les oiseaux, les amphibiens et les reptiles montrent une augmentation de la diversité de ces groupes avec notamment la mise en place de mares.



T. GENDRE

## 1 Côtes et étangs du Roussillon

En Roussillon, le CEN L-R a développé un partenariat avec le Conservatoire du littoral et le syndicat mixte RIVAGE, gestionnaire de l'étang de Salses-Leucate, un des 5 sites du projet Life + LAG'Nature. Les actions menées concernent l'expertise faune-flore et habitats naturels, la rédaction de notices de gestion de sites, la lutte contre les espèces invasives, des actions spécifiques de préservation d'espèces rares et menacées (Cistude, Pélobate...).



T. GENDRE

## 2 Etangs du Narbonnais

Sur ces territoires, le CEN L-R a apporté son appui technique au Conservatoire du littoral et au Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, pour la mise en oeuvre de la gestion de plusieurs sites : expertise faune flore et habitats naturels, diagnostics sur la gestion hydraulique et pastorale, rédaction de notices de gestion de sites, lutte contre les espèces invasives...

Le CEN L-R a par ailleurs assisté la Région dans la mise en oeuvre des mesures compensatoires liées à l'extension du Port de Port-la-Nouvelle impactant le site.



M. KLESZEWSKI

## Gestion des espaces naturels littoraux

Des lagunes du Roussillon à la Camargue gardoise, le CEN L-R a développé des partenariats avec l'ensemble des structures propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels littoraux. Cette implication de plus en plus forte du CEN L-R dans les espaces littoraux est justifiée par les forts enjeux et les pressions et menaces potentielles sur ces territoires. Cette implication a été amplifiée par le projet européen Life + LAG'Nature (2009-2013) piloté par le CEN L-R, associant 5 sites Natura 2000 lagunaires et dont l'objectif est de créer un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon. Le projet européen Life en cours (voir ci-après), dont le CEN L-R coordonne les actions en région, traduit aussi cette volonté d'implication du CEN L-R dans la préservation du littoral et notamment des zones humides littorales de notre région.



## 3 Basse plaine de l'Aude

La Basse plaine de l'Aude, un des sites du projet Life + LAG'Nature, constitue un des territoires où l'intervention du CEN L-R est la plus ancienne avec le projet *Life Butor* et les actions de conservation de la Pie Grièche à poitrine rose qui ont amené aux premières acquisitions foncières du CEN L-R dans ce territoire. Un partenariat a été ensuite noué avec plusieurs acteurs pour la gestion et l'accompagnement à l'organisation de démarches collectives pour le redéploiement pastoral (relance de l'AFA p. ex.) : Conservatoire du littoral, Syndicat mixte du Delta de l'Aude, Département de l'Hérault, communes de Lespignan, Nissan-lez-Enserune et Vendres, ASA de Lespignan...



T. GENDRE



M. KLESZEWSKI



T. GENDRE



M. KLESZEWSKI

## : une implication de plus en plus forte du CEN L-R



### 4 Etang de Thau

Sur ce territoire, le CEN L-R a apporté dans un premier temps au Conservatoire du littoral et à Thau Agglo, gestionnaire, un appui technique dans la mise en oeuvre des plans de gestion de sites. Cette forte implication du CEN L-R dans ce territoire, a abouti en 2015 à sa désignation comme co-gestionnaire avec Thau agglo des sites naturels protégés des Prés de Baugé couvrant 43 ha et du Lido de Thau qui s'étend sur près de 230 ha entre Sète et Marseillan.



M. KLESZEWSKI

### 5 Etangs palavasiens Etang de l'Or

Sur le territoire des Etangs palavasiens interviennent de nombreux acteurs avec lesquels le CEN L-R a noué des partenariats : Conservatoire du littoral, Commune de Villeneuve-lès-Maguelone, Syndicat mixte des étangs littoraux, Thau agglomération, EID.

Fort de ce partenariat, le CEN L-R a été désigné comme co-gestionnaire du site naturel protégé des Salines qui couvre plus de 290 ha, en 2009. Le CEN L-R apporte aussi son soutien technique à la gestion de deux autres sites protégés : Salins de Frontignan, Bois des Aresquiers. Enfin, le CEN L-R coordonne également sur les Etangs palavasiens les actions du projet européen Life Envoll pour la conservation de 9 espèces de Larolimicoles.

Sur L'Etang de l'Or, un des 5 sites pilotes du projet Life + LAG'Nature, le CEN L-R y intervient depuis de nombreuses années en apportant un appui technique aux gestionnaires (SYMBO et Pays de l'Or), notamment dans la mise en oeuvre des MAET puis des MAEC et la protection de l'avifaune.



T. GENDRE

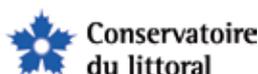
### 6 Petite Camargue gardoise

La Petite Camargue gardoise, un des 5 sites pilotes du projet Life + LAG'Nature, constitue également un des territoires où l'intervention du CEN L-R est la plus ancienne (au début des années 1990) avec les premières études de préfiguration des espaces naturels protégés de Mahistre et Musette et du Centre du Scamandre. Le CEN L-R apporte son expertise au Syndicat Mixte de la Camargue gardoise et l'accompagne dans la mise en oeuvre des MAEC.

Depuis 2012, le CEN L-R a été désigné comme co-gestionnaire avec la commune de Le Grau-du-Roi et l'Office National des Forêts de 3 sites naturels protégés, propriété du Conservatoire du littoral : Le Bois du Boucanet, l'Espiguette et l'étang du Médard.



R. JULLIAN



Conservatoire  
du littoral

## Gestion du site naturel protégé des Salines de Villeneuve

Le site naturel protégé des Salines, propriété du Conservatoire du Littoral, couvre près de 300 ha. Il est co-géré par le CEN L-R, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, le Siel et Thau Agglo.

### Cap sur les Salines : un programme de découverte des zones humides de Villeneuve-lès-Maguelone, Mireval et Vic-la-Gardiole.



L. FOULC

Cette année, 2 714 personnes ont participé aux animations organisées aux Salines. Le programme à destination d'un public éclectique attire de plus en plus de personnes souhaitant découvrir et comprendre le fonctionnement des zones humides littorales méditerranéennes.

«La métropole sous les étoiles», nouvel évènement organisé en partenariat avec le planétarium Galilée et la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, a

resemblé plus de 300 personnes en l'espace de quelques heures. Des astronomes, des télescopes, des conférences et une sortie nocturne, de quoi découvrir le patrimoine étoilé, la faune nocturne et l'impact des pollutions lumineuses sur nos espaces naturels. Un remerciement à la Carrière Lafarge de la Madeleine qui a bien voulu éteindre ses projecteurs le temps de la soirée afin de permettre au public d'observer le ciel étoilé. Une manifestation réussie qui a enchanté petits et grands, sans aucun doute à reconduire pour l'année à venir !



R. JULLIAN

### Projet de valorisation des Salines de Villeneuve : un accompagnement d'Hérault Tourisme et Atout France

Hérault Tourisme a été sollicité, afin de répondre à la volonté des gestionnaires et partenaires d'élaborer un projet structurant de mise en valeur pérenne des Salines, de conservation du bâti, et de valorisation touristique du site.

Les gestionnaires souhaitaient être accompagnés pour le lancement d'une étude d'opportunité (cadrage des enjeux et besoins, aide à la rédaction du CCTP...) sur un projet de mise en valeur des Salines «comme lieu de découverte et de ressources sur l'eau et la gestion des zones humides au cœur des étangs palavasiens». Afin d'apporter un regard extérieur sur le projet esquissé par les différents partenaires, d'aider à l'identification et à la formulation des attentes et besoins, de conseiller sur les étapes à suivre et la méthode de travail pour mener à bien la définition du projet de valorisation, Hérault Tourisme a mobilisé les services de Atout France.

Cet accompagnement a été réalisé dans le cadre de la convention de partenariat entre les 2 agences. Au final, il a permis un éclairage sur les atouts, faiblesses et potentialités du site et des préconisations pour l'étude de définition d'un projet d'avenir pour l'accueil du public qui sera lancée en 2016.

Ces travaux sont menés dans le cadre du projet Life+Envoll.

### Les Salines un lieu d'exception pour la flore !



M. KESZEWISKI

Les suivis des habitats naturels et de la gestion agro-pastorale réalisés en 2015 ont permis de faire deux découvertes floristiques importantes :

- plusieurs stations de Bugrane sans épines (*Ononis mitissima*) espèce protégée au niveau régional. La population

présente est la plus importante connue à ce jour dans la région,

- l'Oenanthe à fruits globuleux (*Oenanthe globulosa*). Il s'agit de la seule

station de cette espèce connue dans la région. Une seconde population aurait été observée sur le site mais l'information doit être confirmée en 2016.

Cette richesse floristique est sans doute à relier avec l'entretien des habitats naturels par le pâturage (7 éleveurs avec leurs 115 chevaux ou taureaux pâturant près 30 ha de prés salés et sansouires). Ces nouveaux enjeux seront pris en compte lors de la révision des plans de pâturage prévue en 2016.

### Travaux de restauration hydraulique



L. FOULC

Plusieurs travaux ont été menés en 2015 dans le cadre de l'objectif global d'amélioration de la gestion hydraulique du site et d'accroissement des potentialités d'accueil pour l'avifaune :

- restauration de 700 m de caires et étanchéification de pièces maitresses

couvrant près de 2,8 ha,

- restauration et création d'ouvrages, pour la gestion hydraulique des parternements extérieurs et de pièces maitresses s'étalant sur 43,5 ha,
- restauration de 300 m de digues ou canaux permettant la gestion hydraulique de pièces maitresses,
- pose de 10 nouvelles échelles limnimétriques pour mieux suivre les niveaux d'eau.



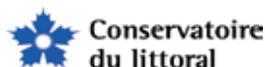
M. KLESZCZEWSKI



T. GENDRE



R. JULLIAN



## Gestion des sites naturels protégés du Grau-du-Roi

La commune du Grau-du-Roi abrite 3 sites naturels protégés, propriété du Conservatoire du littoral: Le Bois du Boucanet, l'Espiguette et l'étang du Médard. Ces sites, qui s'étendent sur plus de 900 ha, sont gérés par la commune de Le Grau-du-Roi, le CEN L-R et l'Office National des Forêts.

### Le Bois du Boucanet



R. JULLIAN

L'année 2015 a été marquée par le réaménagement paysager des entrées afin d'améliorer les conditions d'accueil du public. Le CEN L-R a pris en charge le suivi technique et administratif du projet ainsi que l'encadrement des chantiers réalisés en prestation et en régie.

Par ailleurs, le CEN L-R a poursuivi l'accompagnement de l'équipe technique municipale dans la réalisation des travaux de restauration hydraulique (déconnexion des drains agricoles). Cette action vise à améliorer l'état de conservation des prés salés à orchidées et steppes à saladelles.

### L'Etang du Médard



R. JULLIAN

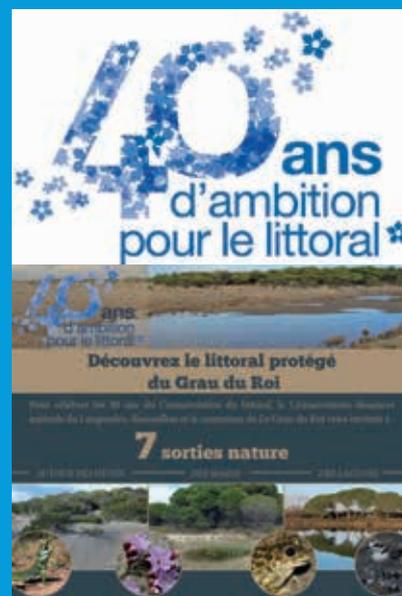
En 2015, le CEN L-R s'est attelé au montage technique et financier et au lancement du plan de gestion de cette lagune avec le concours du Parlement de la Mer porté par la Région L-R. Cette zone humide et sa masse d'eau est en mauvais état de conservation, en raison d'apports d'eau trop chargés en nutriments et d'une gestion hydraulique passée, mal adaptée. Aussi, le CEN L-R a notamment élaboré les cahiers des charges et analysé les offres relatives à la réalisation d'une expertise hydraulique et aux équipements de suivi des niveaux d'eau. Fin 2015, l'étude hydraulique et l'élaboration du plan de gestion concerté ont débuté.

### L'Espiguette



R. JULLIAN

Le CEN L-R a réalisé le diagnostic agri-environnemental préalable au projet de déploiement pastoral ovin. Sur le plan écologique, le principal objectif de ce déploiement pastoral est d'enrayer la dynamique de fermeture des milieux par les joncs et de diversifier les prés salés à haute valeur patrimoniale. Aussi, ce projet sera l'occasion d'expérimenter le pâturage comme «nouvel outil» pour poursuivre la restauration des friches agricoles en milieu dunaire. Il permettra, aussi, le retour sur la commune d'une activité d'élevage traditionnelle, après 40 ans d'absence.



Dans le cadre des festivités «40 ans d'ambition pour le littoral» marquant le 40ème anniversaire du Conservatoire du littoral, un programme d'animation et de sensibilisation du public proposant 7 sorties nature a été organisé au Bois du Boucanet et à l'Espiguette. Ce programme a été réalisé en partenariat avec l'Office du tourisme du Grau-du-Roi et le Centre ornithologique du Gard (CO Gard).



La Réserve Naturelle volontaire des Gorges du Gardon (490 ha), créée en 2001 a été classée en Réserve Naturelle régionale en 2007. La gestion a été confiée par la Région Languedoc-Roussillon au CEN L-R (propriétaire de 55 ha) et à la commune de Sanilhac-Sagriès (propriétaire de 435 ha).

## Les actualités naturalistes de la réserve naturelle

### Pour la flore : 2 nouvelles espèces d'orchidées !

● En 2015, des prospections ciblées à la recherche d'orchidées ont été effectuées par des bénévoles de la Société Française d'Orchidophilie du Languedoc. 13 espèces ont été contactées, dont 2 sont nouvelles pour la Réserve, l'Ophrys de mars et l'Ophrys presque scolopax !

● Le suivi des placettes de Gagée de Granatelli a révélé la présence d'un nombre de pieds 2 fois plus importants qu'en 2014. Il est encore trop tôt pour lier cette forte augmentation à l'entretien manuel de l'ouverture de la végétation réalisé en 2014 sur les placettes. A suivre...

### Suivi des Chauves-souris

Un dispositif enregistreur de nouvelle génération (SM3) a été installé sur 4 types de milieux différents (grottes, berges du Gardon, garrigue ouverte) pendant 1 nuit. L'analyse des enregistrements confirme la présence de 18 espèces de Chauves-souris dont certaines très rarement ou très anciennement contactées par les suivis visuels.



## Des visiteurs nombreux et diversifiés

15 animations à destination du grand public ont été programmées (4 de moins qu'en 2014). Malgré cette réduction de l'offre, la participation a augmenté de plus 33% puisque plus de 360 personnes ont participé aux sorties nature et aux animations en salle proposées à Sanilhac-Sagriès.

La fréquentation de la permanence d'accueil a également augmenté avec un total de plus de 450 personnes accueillies au cours des 61 jours de permanence.

La Réserve a par ailleurs répondu à des sollicitations extérieures pour visiter la réserve :

- un groupe de 35 participants au Congrès International de la Conservation de la Biodiversité,
- le Directeur de Réserve Naturelle de France,
- 3 groupes de 15 accompagnateurs de la Fédération Française de Retraite Sportive en formation,
- un groupe de 30 personnes du Club Avignon Sports Loisirs.



## La réserve naturelle, acteur de lien social

La Réserve Naturelle était présente lors d'événements locaux importants, à travers la tenue d'un stand : bicentenaire de la commune, marché nocturne, soirée des associations.

La Réserve a organisé, dans le foyer communal, la première édition de «La Réserve fait son cinéma», soirée gratuite et conviviale proposant un apéritif d'accueil et la projection d'un film en lien avec la biodiversité.

Elle continue son intervention dans le temps péri-scolaire de l'école du village en organisant 4 demi-journées d'activités, en salle et sur le terrain.

La Réserve a participé à l'opération locale de grande ampleur de nettoyage «Gardons le Gardon Propre». Un réel succès ! 40 participants et près de 8m3 de déchets ramassés. Un groupe de jeunes de l'association *Sésame Autisme* a aussi donné un coup de pouce à la nature en participant au nettoyage des berges pendant une journée.

Le CEN L-R et la Maison d'Arrêt de Nîmes ont signé une convention de partenariat dont l'objectif est d'organiser des chantiers et des sorties nature pour les détenus. C'est dans ce cadre qu'a été organisé un premier chantier nature de ramassage de déchets, auquel

ont participé 6 détenus et 3 accompagnateurs. Une visite guidée du site a été organisée en récompense des efforts fournis.

Le CEN L-R a, par ailleurs, signé une convention de partenariat avec la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Gard - Lozère (PJJ). Elle a permis d'accueillir à la Réserve Naturelle un jeune pour travailler à l'entretien manuel léger d'un sentier de découverte.





T. GENDRE



T. GENDRE



T. GENDRE



## Gestion de sites Natura 2000

### ■ Etang de Valliguières

#### Suivi de la population de Triton crêté

2015 a été une année record, puisque 360 tritons ont été capturés, soit près de trois fois plus que les années précédentes. Ceci a été favorisé probablement par le remplissage exceptionnel de l'étang suite aux importantes pluies d'octobre 2014.

2015 a également été l'année du bilan de 15 ans de mise en œuvre du protocole de suivi. Une analyse statistique poussée a été menée par Pauline Priol, consultante scientifique et Aurélien Besnard du CEFE/CNRS. Les principaux résultats de l'analyse montrent que :

- même si elle reste fragile, la population se porte bien et est actuellement en croissance (150 individus en 2000 et plus de 350 en 2015),
- le site présente une très bonne capacité d'accueil,

- les assecs ne semblent pas toujours être responsables d'une diminution importante de la probabilité de survie, de même que les fortes submersions. Cette variabilité des effets des conditions hydrologiques de l'étang sur la probabilité de survie dépend sans doute aussi du moment où interviennent les assecs et les inondations dans le cycle de reproduction des tritons (avant ou après l'arrivée des tritons à l'étang),
- il est possible qu'un hiver particulièrement froid soit à l'origine d'une baisse de la probabilité de survie des tritons.

La poursuite des suivis annuels est essentielle pour expliquer précisément les variations démographiques à long terme.

Des améliorations du protocole de suivi ont été proposées afin de le rendre plus efficace.

#### Les animations

En parallèle des suivis scientifiques, la traditionnelle soirée «*Fréquence grenouille*» animée par le CEN a été un franc succès. Les conditions idéales de remplissage de l'étang ont permis d'observer un très grand nombre d'amphibiens.



P. BERNARD

### ■ Etang et mares de La Capelle-et-Masmolène

#### Suivis scientifiques

Un suivi hydrologique a été réalisé afin de mieux comprendre la relation entre les conditions climatiques locales et la mise en eau de l'étang et de faire un lien avec le développement annuel des végétations aquatiques et amphibies. Il comprend :

- 1 pluviomètre, relevé quotidiennement,
- 4 échelles limnimétriques relevées régulièrement,
- suivis réguliers de paramètres simples (conductivité, pH, température),
- des analyses chimiques poussées confiées à un laboratoire spécialisé.

#### Suivi des mares du plateau

Le suivi bisannuel des 45 mares du plateau a consisté à relever la présence de larves d'amphibiens (attestant de la reproduction des différentes espèces sur le site), d'écrevisses de Louisiane, ainsi que l'état de conservation de chaque mare. Ce suivi a révélé que la mare dans laquelle avait été expérimentée en 2014 l'éradication de l'Ecrevisse de Louisiane, a malheureusement été recolonisée. Un nouveau protocole

d'expérimentation est en cours de réflexion.

Enfin, le suivi floristique annuel a révélé un très bon développement des plantes emblématiques amphibies.

#### Contrat Natura 2000

La disponibilité de crédits pour les contrats Natura 2000 en région annoncée par l'Etat en fin d'année, a permis au CEN L-R de signer un contrat pour 5 années (2016-2020) au titre de la mise en œuvre de la convention de gestion liant le CEN L-R et la commune de la Capelle-et-Masmolène. Celui-ci porte sur 3,5 hectares d'une parcelle communale abritant une vingtaine de mares à restaurer (déboursoillage des abords et creusement à la pelle mécanique).

#### Information - Sensibilisation

Deux soirées «*Fréquence grenouille*» ont été organisées, l'une à destination du grand public, l'autre pour les techniciens des milieux aquatiques du territoire, membres du Comité de Pilotage du site. Une journée de découverte des mares a également eu lieu pour les enfants de l'école de Saint-Victor-des-Oules.



S. GERARDIN

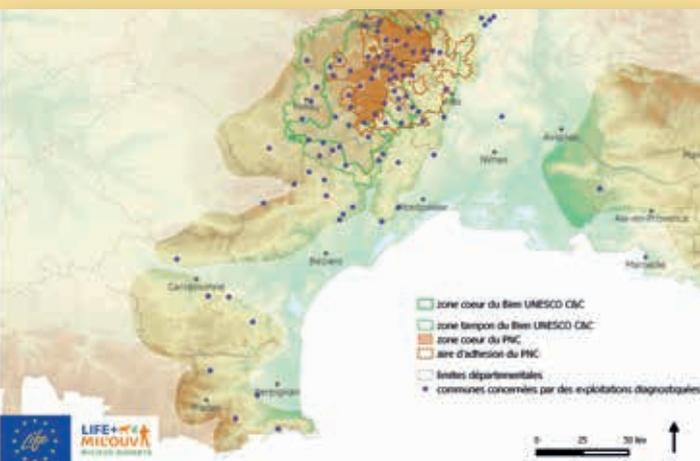


C. DESSALLY

### Visite de la commission européenne : un bilan d'étape très positif

En septembre 2015, Simon GOSS et Päivi RAUMA, experts de la Commission européenne, sont venus rencontrer à Florac les partenaires du projet Life + Mil'Ouv. Cette rencontre a permis d'aborder des questions de fond, à la fois économiques mais aussi techniques et de constater la dynamique mise en place autour du projet avec des partenariats opérationnels. Par ailleurs, ils ont vivement encouragé éleveurs et acteurs du pastoralisme à continuer de défendre ces systèmes qui valorisent les ressources offertes par les milieux pastoraux. Les experts ont également encouragé les partenaires à faire du projet un outil de communication sur les problèmes et dysfonctionnements que peuvent rencontrer les éleveurs par rapport aux politiques européennes, comme par exemple la difficulté d'appliquer la PAC sur ces territoires spécifiques.

### 130 exploitations enquêtées sur le territoire !



- 130 exploitations enquêtées sur le territoire du projet, dont 80 sur le PNC et 104 sur le territoire du Bien UNESCO
- 70 d'entre-elles ont bénéficié d'un diagnostic éco-pastoral de terrain selon la méthode Mil'Ouv,
- 60 exploitations vont bénéficier d'un suivi personnalisé et d'un accompagnement spécifique.

## Accompagnement

### Le Projet LIFE + MIL'OUV

Le Projet européen LIFE + MIL'OUV (2013-2016) est coordonné par le CEN L-R en partenariat avec 3 bénéficiaires associés (Parc national des Cévennes, Institut de l'Elevage, SupAgro Florac). Pour en savoir plus [www.lifemilouv.org](http://www.lifemilouv.org)

#### Vers une dynamique d'échange entre éleveurs : les ateliers techniques Life Mil'Ouv

5 ateliers techniques ont été organisés sur les territoires des Cévennes et de l'Aveyron. Ils ont rassemblé 58 éleveurs et 9 techniciens. Les échanges ont porté sur différents sujets très techniques comme la maîtrise du prunellier, le parasitisme au pâturage, le pâturage des agnelles, en passant par des réflexions collectives pour la recherche de foncier ou d'estive...

Plusieurs thématiques ont été évoquées pour les prochains ateliers qui seront programmés au printemps 2016 : techniques de clôtures, conception et refend d'un parc, complémentarité d'espèces au pâturage, gestion des broussailles... Autant d'occasions de se retrouver à nouveau pour des échanges techniques entre éleveurs et techniciens.

#### Dispositifs de formations sur la Gestion agro-pastorale et la biodiversité

Deux nouvelles sessions du stage «Gestion agro-pastorale et biodiversité» ont eu lieu à Supagro Florac en mars et septembre 2015. Le but de ce stage destiné aux techniciens, est, entre autres, de comprendre les interactions entre les espaces naturels et les systèmes agricoles pastoraux pour une gestion prenant en compte la production agricole et la préservation des espaces naturels.

Dans le cadre de la formation des étudiants, une équipe de Supagro Florac a commencé à conduire des expérimentations avec des enseignants qui transmettent la méthode à des apprenants de plusieurs niveaux. L'action a déjà démarré dans trois établissements : le lycée agricole d'Aubenas, le lycée agricole de Rochefort-Montagne, et l'école de bergers du Merle (SupAgro Montpellier).

#### Soutenances de mémoires de Jessica HURON et Caroline BASCOUL

Le 29 septembre 2015, Jessica HURON, étudiante de SupAgro Montpellier en alternance au CEN L-R a soutenu son mémoire de fin d'étude d'ingénieur sur les leviers territoriaux favorisant le développement du pastoralisme, ainsi que sur l'impact socio-économique de ces pratiques pastorales sur les exploitations. En savoir plus : le mémoire est en ligne sur le site Internet du projet [www.lifemilouv.org](http://www.lifemilouv.org)

Parallèlement, le CEN L-R a co-encadré le stage de Caroline BASCOUL avec SupAgro et le CIHEAM-IAMM sur «Quelles conditions au développement des pratiques agropastorales périurbaines de Montpellier», qui alimente la réflexion conduite par Montpellier Méditerranée Métropole sur la place de l'agroécologie et des circuits courts sur son territoire.



T. GENDRE



© Y. ROCHER



R. BOUTELOUP

## du monde agricole



© D. SOREL

### Rédaction d'un ouvrage sur le pastoralisme et les milieux ouverts

La rédaction d'un bel ouvrage destiné à un public large a commencé mi-2015. Il s'agit, sur la base d'un travail collectif, de montrer l'intérêt des milieux ouverts à la lumière des réalités du pastoralisme méditerranéen, ses atouts, ses difficultés. Il fera état aussi des expériences tirées des nombreuses rencontres avec les éleveurs et autres acteurs du territoire. La sortie de cet ouvrage est prévue début 2017.



### Le partenariat avec la profession viticole des départements de l'Hérault et du Gard

En 2015, le CEN L-R a consolidé sa démarche et son partenariat auprès de la profession viticole du département de l'Hérault puisqu'il a été porteur du projet *Biodiv&Eau*. Le projet s'appuie sur un outil de diagnostic d'exploitation agricole, mis en commun avec les professionnels dans le cadre d'un consortium dont les membres fondateurs sont le CEN, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, la FHIGP et l'AOP Languedoc.

#### Formation

2 groupes de vigneron ont été formés à l'outil *Biodiv&Eau* et accompagnés sur 2 territoires : IGP Côtes de Thongue et les IGP du Gard.

22 vigneron ont été formés, 16 diagnostics ont été finalisés.

#### Travaux d'amélioration de la biodiversité

Une nouvelle vague de travaux d'amélioration de la biodiversité a été réalisée :

- 2850 m linéaires de haies, 22 arbres isolés, 2000 m<sup>2</sup> de milieux à restaurer et 4 mares écologiques. Ces actions ont été financées à 60% par le Département de l'Hérault et l'AFAC Agroforesteries.

- La Fondation Yves Rocher a mobilisé ses salariés pour planter 300 m de haies au Domaine du Moulin de Lène.

Un stage sur l'état des lieux de l'outil *Biodiv&Eau*, après 3 ans d'utilisation, a été réalisé. Il a permis de faire remonter les améliorations à apporter et notamment de communiquer sur cette démarche innovante à travers de nombreux outils.

Les territoires IGP (Côtes de Thongue, Coteaux d'Ensérune et Vicomté d'Aumelas (Captage du Pouget), animés depuis 2012 ont pu contractualiser des MAEC en 2015. L'outil *Biodiv&Eau* a d'ailleurs été identifié et reconnu par l'Etat et la Région L-R comme outil de diagnostic collectif préalable à la contractualisation de MAEC.

Un GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) a été validé pour la cave coopérative des Vignerons du Pays d'Ensérune en décembre 2015 par la DRAAF. D'autres seront montés en 2016.

En 2015, le CEN L-R a participé au déploiement de la démarche dans le Gard avec l'ODG du Gard.

En 2016, le projet continue !



© CEN-LR

Afin de répondre à une demande des vignerons, le CEN L-R a monté une formation de gestion des Infrastructures Agroécologiques (IAE) à destination des agriculteurs et des techniciens de CUMA. Cette formation qui a regroupé 16 participants, a abordé 4 volets : plantation et gestion des haies, gestion des IAE surfaciques (friches, forêts, mares ...), construction de murets en pierre sèche. La formation a été financée par les fonds VIVEA et portée par la chambre d'agriculture de l'Hérault.

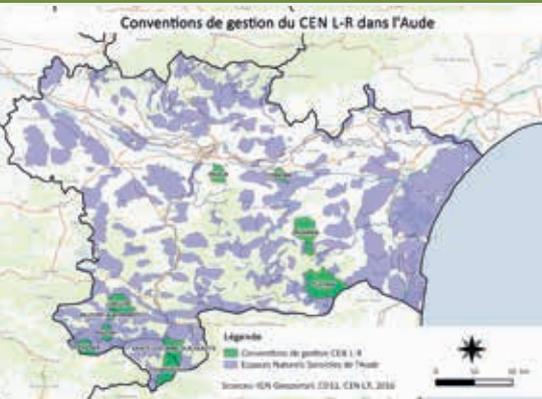
### Accompagnement de projets agro-environnementaux de territoires et réalisation de diagnostics Biodiversité d'exploitations agricoles

Le CEN L-R a poursuivi l'accompagnement de la mise en oeuvre de projets agri-environnementaux sur le volet diagnostics biodiversité des exploitations agricoles et sur le montage de Projets agri-environnementaux. Les territoires concernés sont ceux sur lesquels le CEN L-R intervient depuis plu-

sieurs années : Basse plaine de l'Aude, Camargue gardoise, Causses méridionaux, Etang de l'Or, Etang palavasiens, PNR de la Narbonnaise, PNR du Haut Languedoc, Pic Saint-Loup Plaine du Roussillon...



R. BOUTELOUP



### avec le Département de l'Aude dans le cadre de l'intendance du territoire

Le Département de l'Aude soutient la dynamique d'Intendance du Territoire engagée par le CEN L-R. Ainsi, plusieurs conventions de partenariat de gestion, plaçant le CEN L-R en tant que conseiller technique et gestionnaire ont été signées avec des communes ou des privés, propriétaires de parcelles intégrées dans des périmètres de sites Espaces Naturels Sensibles de l'Aude.

En 2015, le CEN L-R a travaillé avec 10 communes et 2 propriétaires privés localisés dans les Corbières (Tuchan, Talairan, Comigne) et la Haute Vallée de l'Aude (Belvis, Mazuby, La Fajolle, Counozouls, Sainte Colombe-sur-Guette, Roquefeuil, Belfort-sur-Rebenty). Cela représente un foncier d'environ 3 800 ha en convention au sein de 12 ENS de

l'Aude.

Sur ces sites en convention, plusieurs inventaires ont été menés afin d'établir un diagnostic environnemental précis permettant de cibler les enjeux de conservation. Ces inventaires ont été réalisés en partenariat avec les associations naturalistes locales (LPO 11, Fédération Aude Claire, OPIE).

Fin 2015, les premières actions ont été lancées en faveur d'espèces et d'habitats menacés. Ces actions (chantiers de débroussaillage, brûlage dirigé, pâturage, mise en place d'un groupement pastoral, concertation avec les éleveurs, etc.) qui couvrent environ 100 ha ont concerné 9 exploitations agricoles et groupements d'éleveurs.



R. BOUTELOUP



M. KLESZCZEWSKI

### L'exploitation agricole de M. Pautou à Montolieu : un cas exemplaire

Cette exploitation fait l'objet d'un suivi scientifique depuis 2011 dans le cadre du soutien du Département à cet agriculteur pour la conservation des prairies permanentes à diversité végétale exceptionnelle. Depuis la signature de la convention entre M. PAUTOU et le Département, le CEN L-R intervient pour l'application d'un protocole de suivi de la diversité végétale des prairies, sur la base du protocole «prairies fleuries».

Ce type de suivi permet d'évaluer la bonne atteinte d'un objectif de résultats particulièrement exigeant, fixé par le Département en contrepartie d'une subvention annuelle. Il s'agissait là de la dernière année de ce soutien financier qui avait été programmé en attendant de bénéficier de mesures agri-environnementales liées au site Natura 2000 dont l'opérateur est l'agglomération de Carcassonne.

### avec le Département du Gard

En 2015, les principales actions réalisées dans le cadre de ce partenariat concernent :

- l'expertise naturaliste de sites pour identifier et hiérarchiser les enjeux de conservation, notamment dans le cadre du «Plan départemental Espaces, Sites et Itinéraires» (PDESI-30) relatifs aux sports de nature. C'est ainsi qu'un site annexe à la réserve naturelle régionale de Combe Chaude et fréquenté (escalade et spéléologie) a été expertisé en partenariat avec

le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon.

Sur le site de Méjannes-le-Clap, ont été réalisées deux journées de prospections floristiques avec les agents du Département. Ces journées ont permis d'acquérir un certain nombre de données nouvelles sur les espèces d'intérêt patrimonial ciblées, et d'échanger avec les agents sur les actions de gestion favorables au développement de ces plantes.



R. BOUTELOUP



R. BOUTELOUP



A. RONDEAU

## avec le Département de l'Hérault

En plus de l'accompagnement dans la gestion des ENS, un autre type de soutien à la gestion des propriétés départementales a été réalisé dans l'Hérault sous forme d'un «*guide de gestion*» composé de fiches synthétiques d'habitats avec illustrations des états de conservation de référence et de possibles dégradations. Ce document accessible et visuel, constitue la suite opérationnelle des référentiels de gestion élaborés par le CEN L-R depuis 2007 sur la thématique de l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt patrimonial de la région.

## avec Perpignan Méditerranée Métropole

Fin 2014, Le CEN L-R et Perpignan Méditerranée Métropole, animateur du site Natura 2000 «*Friches humides de Torremila*» ont signé une convention pour l'accompagnement technique, la gestion et la mise en valeur de ce site abritant des mares temporaires à Marsilée pubescente (*Marsilea strigosa*) au nord de Perpignan.

Dans ce cadre, une actualisation de l'inventaire des mares a été réalisée en 2015 avec la mise en place de protocoles de suivis et l'actualisation du plan d'action pour l'entretien du site. En plus de la Marsilée pubescente, 9 autres espèces patrimoniales de la flore vasculaire ont été observées en 2015 dont 6 ont des statuts de protection au niveau national ou régional.

## avec la Réserve naturelle de l'Estagnol (Hérault)

L'ONCFS, gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol a missionné le CEN L-R pour étudier la roselière et son cortège d'oiseaux patrimoniaux. Cette étude vise quatre objectifs : réaliser un état zéro de la roselière, suivre l'évolution du cortège d'oiseaux paludicoles nicheurs, évaluer l'état de conservation des habitats de reproduction des oiseaux paludicoles patrimoniaux, évaluer l'impact du pâturage et proposer des recommandations de gestion.

Les résultats de l'étude soulignent en premier le rôle majeur de la Réserve pour la conservation de 7 espèces d'oiseaux paludicoles à l'échelle régionale, qui s'explique notamment par la présence d'anciennes roselières matures et la bonne proportion d'interfaces eau libre-roselière. Une publication est en cours.



R. JULLIAN



R. BOUTELOUP



R. JULLIAN

## avec le Camp militaire de Villemaury (Aude)

Le CEN L-R poursuit l'accompagnement dans la gestion et la valorisation du patrimoine naturel du Camp militaire de Villemaury, couvrant près de 1000 ha et situé à une quinzaine de kilomètres au Sud de Carcassonne. Cette action est réalisée dans le cadre du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE), avec le concours du propriétaire (l'USID), et celui du gestionnaire et utilisateur du camp (le 3ème RPIMa). Les principales actions réalisées concernent :

- la rédaction de fiches de gestion encadrant des pratiques existantes, notamment le gyrobroyage ainsi que la gestion des aménagements créés par le CEN L-R en 2015 (création

d'une mare temporaire et pose de gîtes à Chiroptères).

- l'accompagnement administratif et technique d'un jeune éleveur de brebis en vue de son installation sur le camp afin de pâturer des zones qui étaient entretenues mécaniquement. Mise en place d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (convention pluriannuelle de pâturage spécifique aux terrains militaires). Cette convention, prévoit également un emplacement dédié à un tunnel d'élevage pour un montage début 2016. Une deuxième AOT a été mise en place avec un éleveur de bovins utilisant une autre partie du camp militaire. Ces différentes mesures permettent de stabiliser une activité pastorale extensive favorable à l'entretien des milieux ouverts.

- enfin, pour valoriser le partenariat national existant entre le Ministère la Défense et l'Union Nationale de l'Apiculture Française, le CEN L-R a réalisé un travail de conseil technique suite à un diagnostic des pratiques apicoles existantes aux abords du camp. Ce travail permettra d'encadrer l'installation éventuelle de ruchers sur le camp de Villemaury.

# AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE



R. JULLIAN

## Nouvelles du SICEN : le Système d'informations du CEN L-R

Fin 2015, la base de données SICEN comportait près de 190 000 données consolidées. L'outil fait ses preuves et satisfait de nouveaux utilisateurs de différents CEN (Pays de Loire, Centre, Bourgogne).

L'interface de saisie Web, développée en 2009 a été complétée par la création d'un formulaire embarqué sur un téléphone Android et basé sur le logiciel libre Open Data Kit. Ce travail a été réalisé avec la collaboration des géomaticiens du CEN Rhône-Alpes.

Les naturalistes utilisant cette extension passent désormais beaucoup moins de temps à saisir leurs observations dans la base de données. En effet, le formulaire embarqué sur leur téléphone, stocke la donnée et l'envoie directement dans la base de données dès qu'une connexion au réseau est disponible.

Ce travail a été valorisé à l'occasion du Forum TIC organisé par l'ATEN ainsi qu'au Congrès du réseau à Dunkerque. Il devrait aboutir en 2016 à la mise en place d'une session de formation pour les géomaticiens du réseau de l'ATEN qui sont intéressés par la solution.

A l'occasion du congrès commun (Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles) de Dunkerque, un important travail d'animation du réseau a été fourni, dans le but de réaliser une première remontée de données naturalistes vers l'INPN. Cette expérience enrichissante démontre l'intérêt de la structuration de nos données et leur importance pour la connaissance au niveau national. Ainsi, ce sont plus de 2 000 000 de données collectées par les Réserves naturelles et les Conservatoires d'espaces naturels qui ont été versées à l'INPN.

Le système d'information du CEN L-R en quelques chiffres en 2015

- 55 862 données faune
- 92 431 données flore
- 39 000 données habitats

La base de données est alimentée essentiellement par les salariés et les bénévoles.

## Actions en faveur de la protection de la Salicaire faux thésion

Le marais de Campuget est une zone humide des Costières Nîmoises, situé sur la commune de Manduel. Il fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre du projet du Contournement ferroviaire Nîmes Montpellier car une jonction ferroviaire passe en marge de la zone humide et une carrière y a été creusée.

Les études d'impact préalables ont révélé l'exceptionnelle richesse floristique du site liée à la présence de mares temporaires méditerranéennes. Le site abrite, en effet, l'une des deux stations mondiales de *Lythrum thesioides* (la seconde étant également dans le Gard dans l'étang de la Capelle, mais la plante n'a pas été revue depuis 2010).

Après les mesures d'évitement et de réduction (modification du tracé ferroviaire) et bien que les aménagements ne touchent finalement pas directement les stations abritant l'espèce, la DREAL L-R a souhaité que ce site soit sécurisé et mis en gestion conservatoire. Cette mesure répond aux forts enjeux et aux risques

d'atteinte indirecte au fonctionnement de la zone humide. Elle fait écho aussi à l'avis du CNPN qui souligne la nécessité de protection et de gestion du site.

Dans le cadre du partenariat avec SNCF-Réseau et Oc'Via, le CEN L-R est désigné comme futur gestionnaire du site de Campuget.

Dans l'attente de l'élaboration du plan de gestion à long terme, le CEN L-R met en oeuvre depuis 2014 une gestion temporaire consistant essentiellement à suivre chaque année les populations et à limiter la dynamique des peupliers qui envahissent la station.

En 2016, deux actions sont prévues :

- la poursuite de la discussion avec le propriétaire voisin afin d'inclure ses terrains dans la zone gérée,
- le lancement à l'été 2016 d'un projet de recherche avec accueil d'un thésard à la Tour du Valat. Ce projet permettra d'augmenter la connaissance sur l'écologie de cette espèce mal connue, afin d'optimiser à terme les moyens de la gestion.





L. PIRSOU

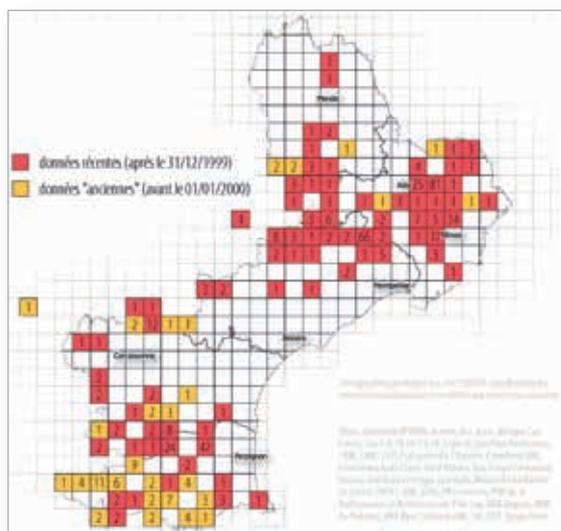


M. KLESZEWSKI



M. KLESZEWSKI

## Atlas des papillons de jour et des libellules du Languedoc-Roussillon



L'animation du réseau d'observateurs et de la collecte de données s'est poursuivie.

Au printemps, un pré-atlas a été diffusé sur le site internet afin d'aider les contributeurs dans leurs prospections. Un exemple de carte de répartition est présenté ci-contre.

En décembre 2015, 44 000 nouvelles données avaient intégré la base de données régionale : 9 000 données ont été saisies directement dans l'interface (voir graphique ci-dessous) et 35 000 données ont été importées depuis les bases des partenaires.

La perspective de l'édition d'un atlas « papier » accentue le besoin de parfaire la connaissance des espèces. Cet Atlas couvrira l'ensemble de la nouvelle Région et verra donc converger les deux projets du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées.

Suite au succès de la rencontre des observateurs de l'automne 2014, une nouvelle journée a été organisée en juin 2015, aux Salines de Villeneuve. Elle a permis de nombreux échanges très constructifs et formateurs pour les contributeurs, sur les espèces « pièges » et les groupes difficiles.

Ce projet est coordonné avec l'OPIE et les Ecologistes de l'Euzière avec le concours de plusieurs relais locaux : ALEP, E, CO Gard, Fédération Aude Claire, Fédération des Réserves naturelles catalanes, Gard Nature, GOR.



## Des nouvelles du projet Life + Envoll



X. RUFRAY

Le projet Life + Envoll, qui entame sa troisième année, poursuit son programme dans notre Région malgré quelques retards de mise en œuvre des travaux prévus sur les sites, dus à un enchaînement de mauvaises conditions météorologiques, de conflits d'usage locaux et de marchés n'ayant pu aboutir.

Malgré ces aléas, le plan de gestion du site Rives de l'Aute (Aude) a pu aboutir, condition nécessaire au lancement des travaux sur les anciens salins de Grimaud et Tallavignes. Sur le site des Salines de Villeneuve, les travaux de restauration des cayrels ont été achevés ainsi qu'un vaste chantier de restauration d'ouvrages hydrauliques. Suite à la création d'îlots dans les salins de Frontignan, c'est sur le territoire de Thau agglomération que de nouvelles propositions d'aménagement ont été

discutées afin de répondre aux engagements du programme.

Concernant la fréquentation de sites par les oiseaux, le programme atteint son objectif avec une progression des effectifs reproducteurs de l'ensemble des sternes par rapport à 2014 et aux années précédentes. Cette progression est particulièrement significative pour la Sterne caugek qui atteint des effectifs records sur le Lido de Thau (2839 couples au pic interrégional).

La campagne de sensibilisation est également bien lancée avec un déploiement large de l'outil « laromobile » créé dans le cadre du projet.

Ce projet est coordonné par les Amis des Marais du Vigueirat avec 8 bénéficiaires associés : PNR de la Narbonnaise, Thau Agglo, CEN L-R, Cie des Salins du Midi, Office de l'Environnement de la Corse, Département de Haute Corse, Fondation Tour du Valat, Réseau Ecole et Nature.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet du projet à l'adresse suivante : <http://www.life-envoll.eu/>

# VALORISATION

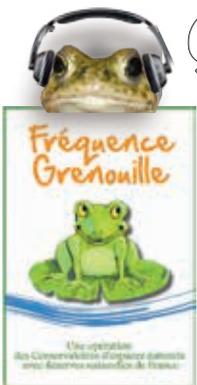


M. ACHÉRAR



J. CUACAT

## Fréquence grenouille



Merci à tous !

Cette 21<sup>ème</sup> édition de Fréquence grenouille, s'est déroulée du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2015. 43 animations ont été organisées en région grâce à la mobilisation d'une quinzaine de partenaires. Contrairement à l'année dernière, 2015 a été une année favorable aux amphibiens, en raison d'une bonne pluviométrie notamment en hiver. Ces animations ont réuni plus de 720 personnes dont plus de 130 scolaires. Notons que depuis 3 ans, la participation aux animations connaît une progression notable et constante

puisqu'elle est passée de 500 personnes en 2013 à près de 600 personnes en 2014 et à plus de 720 personnes en 2015. Cette forte participation est probablement liée à une meilleure couverture médiatique, notamment grâce à notre partenariat avec les radios de France Bleu (Gard-Lozère, Hérault, Roussillon) qui donne une plus grande visibilité à l'opération en annonçant les animations à l'antenne.

Pour en savoir plus : [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org) et [www.cenlr.org](http://www.cenlr.org)



R. JULLIAN



## Les chantiers d'automne

Comme chaque année le CEN L-R, associé à de nombreux partenaires, participe à l'Opération nationale «Chantiers d'automne» dont l'objectif est de proposer pendant 3 mois (du 22 septembre au 21 décembre) des actions de gestion à l'attention des bénévoles,

familles, lycéens et étudiants, des structures d'insertion ainsi que des entreprises. Le CEN L-R, a relayé cette opération nationale en Languedoc-Roussillon en proposant une vingtaine de chantiers répartis dans toute la région.

## Chantiers SPIP

Dans le cadre de notre partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Hérault, plusieurs chantiers nature ont été organisés au cours de ces derniers mois.

- 2 chantiers sur le site du Mas de la Plume, (Lunel) qui ont permis de réouvrir d'anciennes terres de parcours et des vignes abandonnées fortement envahies par des ligneux.
- un chantier de 3 semaines aux Salines a permis de restaurer des prés humides en faveur de la Scorzonère et de réhabiliter des

îlots de nidification pour les larolimicoles

- un chantier de 3 semaines aux Garrigues de la Lauze (Fabrègues) qui a permis de restaurer d'anciennes drailles et terres de parcours.

Ces chantiers ont mobilisé une trentaine de personnes dans le cadre d'un TIG (Travail d'Intérêt Général) collectif. Ceux de Lunel et de Fabrègues ont été réalisés avec le concours d'OC' Via et de Vinci Autoroutes dans le cadre des mesures compensatoires.

## Chantier en partenariat avec l'UNICEM

L'UNICEM Languedoc-Roussillon a souhaité reconduire l'Opération «Carrières solidaires» initiée en 2014 pour célébrer les 10 ans de la «Charte Environnement». Un chantier nature à Tuchan dans l'Aude a été co-organisé le 24 novembre. Ce chantier, qui a consisté à débroussailler des parcelles abritant plusieurs espèces végétales rares, a mobilisé une douzaine d'exploitants de carrières et des employés de la commune.



M. ACHÉRAR



© UNICEM L-R



## Les autres animations sur sites

En plus des Opérations nationales portées par le réseau des Conservatoires et relayées en région par le CEN L-R, d'autres animations sont organisées dans le cadre des programmes d'animations portés par les sites en gestion ou dans le cadre d'autres opérations nationales de sensibilisation portées par d'autres réseaux :

Le site des Salines de Villeneuve, a organisé plusieurs animations lors d'évènements drainant un public nombreux :

- *Cap sur les Salines de Villeneuve* ! programme d'animations organisées en partenariat avec le SIEL,
- *La galerie éphémère*, organisée dans le cadre des Journées Mondiales zones humides,
- La Fête de la nature,
- les Journées européennes du patrimoine,
- la nuit de la Chauve souris

La Réserve naturelle des Gorges du Gardon a organisé, comme chaque année, un programme d'animations pour faire découvrir la réserve au grand public,

Enfin le CEN L-R a organisé sur les sites du Boucanet et de l'Espiguette, plusieurs animations dans le cadre de la célébration des 40 ans du Conservatoire du littoral.

## Participation à l'insertion sociale de publics en difficultés

En plus des chantiers nature, organisés dans le cadre de notre partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Hérault, d'autres actions sont réalisées pour répondre à la demande de services ou d'associations en charge de l'insertion sociale de publics en difficultés.

- animation d'une journée d'éducation à la citoyenneté pour des jeunes adultes aux Salines de Villeneuve,
- organisation de chantier nature pour accueillir des jeunes devant effectuer des peines de réparation ou de substitution à l'incarcération,
- organisation de chantier nature et de visites de découvertes pour les détenus.

Ces actions sont réalisées dans le cadre de notre partenariat avec les Services de la Protection de la Jeunesse (PJJ) de l'Hérault et du Gard, le SPIP de l'Hérault, la Maison d'Arrêt de Nîmes.

## Publications, supports de communication

Plusieurs publications et supports de communication ont été réalisés en 2015 dans le cadre du projet LIFE MIL'OUV et des opérations nationales "Journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Fête de la nature, Journées européennes du patrimoine, Chantiers d'automne". Par ailleurs, plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.

*Vous trouverez tous ces documents sur [www.cenlr.org](http://www.cenlr.org)*



Lettres de Liaison du CEN L-R



Programmes régionaux de Fréquence grenouille, et Chantiers d'automne, Fête de la nature, Journées du patrimoine



Outils de communication produits dans le cadre du projet Life MIL'OUV, et ouvrage auxquels le CEN L-R a participé...



Numéro spécial de la revue Patrimoines en Région sur le site naturel protégé des Salines de Villeneuve.



## Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces



### Le Plan National d'Actions Aigle de Bonelli

Le CEN L-R coordonne le PNA Bonelli en partenariat avec le CEN PACA et la LPO Rhône-Alpes. Il s'appuie sur un réseau de naturalistes locaux (COGard, La Salsepareille, GOR, LPO Aude et Hérault), le Syndicat mixte des Gorges du Gardon et de nombreux bénévoles). Pour plus d'informations [www.aigledebonelli.fr](http://www.aigledebonelli.fr)

Encore une belle année pour la reproduction de l'Aigle de Bonelli ! Avec 38 jeunes à l'envol pour 33 couples cantonnés, l'espèce reste dans une fourchette haute en termes de productivité. Ce beau résultat s'est accompagné de la découverte tardive d'un nouveau couple cantonné dans les Bouches-du-Rhône, portant à 33 le total des couples présents en France.

Ces bons résultats ne doivent pas occulter la forte mortalité constatée cette année avec 4 cas d'électrocution ou percussion, 2 noyades (cas particulier dans des berces DFCl, mais cause de mortalité peut-être sous-estimée) et un nouveau cas de spoliation de site dans le Gard (site 20) avec l'élimination de la femelle qui couvait.

Par ailleurs, l'Aigle de Bonelli se retrouve de plus en plus fréquemment confronté à l'émergence de nombreux projets de fermes éoliennes et photovoltaïques au cœur de son domaine vital et parfois proches de son aire. C'est pourtant la multiplication de ces projets qui réduit peu à peu le territoire de vie de cette espèce emblématique.

Enfin, l'action d'équipement des aigles par des balises GPS se poursuit à un bon rythme avec 8 captures réalisées en 2015 représentant 4 nouveaux domaines vitaux étudiés (dont 3 dans les Hautes garrigues du Montpelliérais). Cette action bénéficie d'un fort investissement de la part des opérateurs Natura 2000 concernés.

### Le Plan National d'Actions Cistude d'Europe en Languedoc-Roussillon



Le Plan régional d'action en faveur de la Cistude se poursuit vaillamment malgré l'absence de subvention de l'Etat pour cette politique nationale. Si les actions sont aujourd'hui ciblées sur des sites emblématiques pour l'espèce (c'est en particulier le cas de l'ENS de Tartuguière), une dynamique régionale arrive tout de même à se maintenir grâce au réseau de gestionnaires et associations impliquées dans la conservation de cette espèce. Ainsi, ce sont près de 40 personnes qui se sont réunies aux Salines de Villeneuve en fin d'année pour présenter les actions menées sur le territoire au cours de la période écoulée.

Ceci a été en particulier l'occasion de découvrir les analyses de déplacement des tortues équipées de GPS sur Tartuguière. C'est grâce à la collaboration avec le laboratoire IPHC de Strasbourg que nous pouvons mieux appréhender le comportement de ponte des cistudes sur l'ENS.

Le protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR) mis en place sur l'étang de l'Or en collaboration avec le Symbo permet, au travers de l'analyse des résultats par le CEFE

CNRS, de traiter en commun le jeu de données produit sur ce territoire.

Enfin les sites de réintroduction continuent d'être suivis afin d'évaluer la survie des individus relâchés et la dynamique de la population. Ceci a été conduit en 2015 sur la RNR du Bagnas (constat de la présence de nouveaux individus non relâchés, population viable) et le sera en 2016 sur la RNN de l'Estagnol.



© CEN L-R



M. KLESZCZEWSKI



M. KLESZCZEWSKI

## Partenariat avec les organismes de formation et de recherche

Comme chaque année, le CEN L-R est intervenu auprès de différentes instances pour des formations et promouvoir les actions conduites sur le territoire, auprès des BTS-GPN de Cours Diderot et de Pôle Sup, de SupAgro niveau ingénieur, du cursus master ingénierie « Ecologie naturaliste » de l'Université de Montpellier, de l'Agence Française de Développement, d'organismes agricoles.

Il a poursuivi et amplifié ses relations avec les organismes de recherche. Il est associé au projet HVN-Link financé par le prestigieux programme européen pour la recherche et l'innovation H2020. Il s'agit de la création d'un réseau thématique sur les systèmes d'exploitation agricole à haute valeur naturelle, pour l'apprentissage, l'innovation et l'amélioration

des connaissances. Le CEN L-R fait partie d'un consortium qui associe 10 pays européens et 13 partenaires avec le CIHEAM-IAMM et l'AsCA en France. 10 zones d'apprentissage sont utilisées pour évaluer les innovations technique, sociale, politique et institutionnelle. Le territoire du Bien Unesco Causses et Cévennes est sélectionné en France. Le CEN participera à l'inventaire des innovations dans cette zone d'apprentissage, et à leur diffusion pour le développement social et territorial et l'utilisation durable des ressources en Europe.

La mise en œuvre de la convention de partenariat qui lie le CEN au Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive à Montpellier a porté en 2015, sur l'appui des acteurs locaux dans l'expertise

des propositions alternatives des continuités écologiques à l'échelle de leurs territoires, dans le cadre du SRCE. Un projet a été initié avec l'équipe Ecologie des Arthropodes et Activités Anthropiques intitulé Agir ensemble pour une trame fonctionnelle des milieux ouverts : conservation des pâturages, qualité des sols et de l'eau, santé des troupeaux, qui devrait se dérouler à partir de 2016.

Enfin, le CEN L-R a porté une réflexion dans le cadre de l'intendance du territoire sur le droit de propriété avec l'IRD et au niveau du réseau des CEN, sur les modalités de mise en œuvre des mesures compensatoires avec des chercheurs en sciences humaines et sociales de l'Université de Nice, en économie, sociologie et sciences politiques.

## Participation aux instances institutionnelles

Par son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement (renouvelé en 2014), le CEN L-R contribue au travail de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises, en permettant d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires.

Le CEN L-R est représenté dans les instances suivantes :

- Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)
- Comité Régional Agri-Environnement et Climatique (CRAEC)
- Comité Régional Trames Verte et Bleue (CRTVB)
- Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers (CRFPF)
- Comités de pilotage du Plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) et du Programme régional d'agriculture durable (PRAD)
- Comité maritime de façade méditerranéenne (CMF Méd.) et Assemblée du Parlement de la Mer
- Conseil d'administration de la SAFER LR (censeur) et Comités techniques départementaux du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales
- Commission départementale d'aménagement foncier de l'Hérault (CDAF 34)
- Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) de l'Hérault; expert dans l'Aude
- Comités Départementaux Espaces Sites et Itinéraires de l'Hérault et du Gard (CDESI 34 & 30)
- Commission géographique du bassin Gard-Côtiers Ouest
- Comités de pilotage de sites Natura 2000 et Comités consultatifs de Réserves Naturelles dans le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales
- Commission Locale de l'Eau des SAGE Basse Vallée de l'Aude, Bassin Fleuve Hérault, bassin de Thau et Lez-Mosson-Etangs palavasiens

Par ailleurs, des administrateurs ou la directrice du CEN L-R siègent *intuitu personae* dans des conseils scientifiques :

- Conseil scientifique du Bien Unesco Causses & Cévennes (D. Crépin, J. Lepart)
- Conseil scientifique du Parc des Cévennes (J. Lepart)
- Conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux de la Narbonnaise en Méditerranée (C Houssard), du Haut-Languedoc (J. Lepart) et des Pyrénées Catalanes (J. Lepart),
- Conseil scientifique de l'ONF-méditerranée (J. Lepart)

A noter également qu'au cours de l'année 2015, le CEN L-R a contribué très activement au groupe de travail sur la mise en œuvre, dans la région, de la séquence «Eviter, Réduire, Compenser».

# PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU



www.pole-lagunes.org



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôle-relais Zones humides, initié en 2001 dans la lignée du Plan national en faveur des zones humides. En 2014, le Ministère en charge de l'Ecologie, l'ONEMA et les structures porteuses des 5 Pôles-relais zones humides ont signé la Charte de reconnaissance des Pôles-relais zones humides.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est coordonné par la Tour du Valat, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes encourage une gestion durable en apportant connaissances et conseils par un transfert de connaissances, l'organisation de réunions d'échanges entre les acteurs, la publication de guides et articles de vulgarisation, les actions de communication et de sensibilisation (Journée mondiale des zones humides, Journées européennes du patrimoine) etc.

En 2015, le CEN L-R a poursuivi l'animation du programme d'actions transversales du Pôle-relais lagunes. Il a poursuivi la diffusion des acquis du projet européen Life+ LAGNature qu'il a piloté de 2009 à 2013, au niveau local, national et international (Espagne, Belgique). Pour en savoir plus : [www.pole-lagunes.org/en-action/etudes-et-projets-en-cours/life-lagnature](http://www.pole-lagunes.org/en-action/etudes-et-projets-en-cours/life-lagnature)

## Le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015

Le thème de cette édition 2015 était l'adaptation au changement climatique et a bénéficié du label «Paris Climat 2015». Les 3 projets présélectionnés ont été les étangs et marais des salins de Camargue (13), le lido du Petit et Grand Travers (étang de l'Or, 34), le lido du Jaï (étang de Bolmon, 13).

Le lauréat est le PNR de Camargue. Le prix (Participation à la COP 21) a été remis à l'occasion du festival «Refaisons le climat» organisé par FNE à Montpellier.

## Base de données documentaires et Annuaire

La base de données bibliographiques a été améliorée et actualisée (près de 190 documents ajoutés en 2015). A ce jour, elle compte 6 466 notices dont une majeure partie téléchargeable. Environ 20 % de ces notices sont valorisées à l'échelle nationale sur le Portail national «les documents techniques sur l'eau», ce qui a permis d'amplifier la consultation : ainsi, 2 978 visiteurs ont consulté cet outil. La

plaquette de présentation de l'outil a été largement diffusée en 2015.

Une collection de 6 synthèses bibliographiques des *Pôles-relais Zones Humides* a été publiée début 2015.

En 2015, l'annuaire des compétences recense 782 acteurs et 362 structures concernées par les lagunes : représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires...

## Site Internet et documents de sensibilisation

### Site Internet

En 4 ans, le site Internet a plus que triplé le nombre de pages (1 250 aujourd'hui). Sa consultation progresse avec aujourd'hui 6 800 visites mensuelles. Depuis sa mise en ligne en 2012, ce portail de l'information sur les lagunes a déjà reçu 220 000 visites 78 000 visites en 2015, soit 467 000 pages vues.

### La Lettre des Lagunes

- 8 numéros ont été diffusés à près de 2 750 acteurs des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà.
- publication d'un numéro hors-série sur le thème «les zones humides littorales et le changement climatique» en novembre 2015 au regard de l'actualité avec la tenue de la COP 21 à Paris.

## Education à l'environnement

### Journées mondiales des zones humides

Le Pôle-relais lagunes a coordonné cette édition ayant pour thème «les zones humides pour notre avenir ! ». Il a également co-organisé la journée nationale de lancement à la Tour du Valat.

- 1 350 affiches et 7 000 programmes diffusés ainsi que des communiqués de presse. De nombreux relais dans les médias régionaux et locaux (TV, radio, presse).
- 97 animations organisées,
- Plus de 5 800 participants (dont plus de 1 400 jeunes) sur les 3 régions. Le Languedoc-Roussillon a réuni plus de 3 100 participants. La Galerie éphémère a accueilli près de 1 500 personnes aux Salines à

Villeneuve-lès-Maguelone.

### Journées européennes du patrimoine

Elles se sont déroulées les 19 & 20 septembre 2015 sur le thème «Le patrimoine du XXIème siècle, une histoire d'avenir»

- 700 affiches, 5 000 programmes papier et un communiqué de presse.
- 100 animations organisées sur 35 sites lagunaires et alentours des 3 régions méditerranéennes.
- 22 structures ont été soutenues financièrement pour l'organisation d'animations.
- Fréquentation record avec plus de 16 000 participants !





M. KLESZEWSKI



T. GENDRE



## Suivi des milieux lagunaires

### Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED)

- Réunion interrégionale le 3 mars 2015 en Camargue, avec pour objectif la restitution des bilans de suivi physico-chimiques 2014, l'étalonnage du matériel et plusieurs présentations de gestionnaires (Système d'Information Territorial du PNR de Camargue, projets en cours sur les étangs palavasiens),
- Réunion à la Réserve naturelle de l'Estagnol le 7 avril 2015 au sujet de la mutualisation des suivis physico-chimiques.
- Intégration des données 2014 dans la Base de données de compilation et d'interprétation des suivis des lagunes de LR et PACA,
- Des synthèses standardisées des interprétations des résultats de 2014 ont été extraites et mises en ligne sur le site Internet du Pôle-relais lagunes.

## Formation des gestionnaires et échanges d'expériences

Application de la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'Habitat «Lagunes côtières»\*.

Ce projet, initié en 2012 avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), vise à contribuer à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150.2 (\* Lagunes côtières méditerranéennes) dans les sites Natura 2000. En 2014-2015, le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux a appliqué la méthode sur le site N2000 des Etangs Palavasiens et formulé des recommandations. Cette action est suivie et relayée afin d'envisager des évolutions de la méthode et un transfert d'expériences.

## Lagunes et tourisme

La collaboration avec les Services Tourisme et Environnement de la Région s'est poursuivie. Elle a donné lieu entre autres à l'intégration d'une page «bons gestes» au guide régional des activités nautiques, à l'intégration du produit de communication sur les «10 bons gestes» du prestataire APN dans la revue Espaces et au dépliant «je compte sur la nature, la nature compte sur moi».

## Accompagnement des acteurs économiques

### N2Glisse : usagers nautiques sur le littoral

Le projet N2Glisse, visant à un partage des activités nautiques sur le littoral, est porté par l'Agence des Aires Marines Protégées, en partenariat avec l'EID. Il s'appuie sur le CEN L-R pour développer ses actions autour des sites lagunaires.

La première phase du projet, finalisée et diffusée fin 2014 a permis de compléter la connaissance des acteurs et des activités de glisse en mer et sur les lagunes, de spatialiser les pratiques et d'évaluer les interactions entre milieux naturels et pratiques. La seconde phase, de mise œuvre opérationnelle a débuté avec notamment un atelier de travail avec les gestionnaires le 18 novembre 2015. Le projet (carte croisée, étude pilote sur l'interaction oiseaux/loisirs nautiques, communication) se poursuit jusque fin 2016.

## Liens à l'échelle nationale et internationale

### Portail national Zones humides

[www.zones-humides.eaufrance.fr](http://www.zones-humides.eaufrance.fr)

Le Pôle-relais lagunes contribue à l'alimentation du Portail et coordonne la réalisation de fiches retour d'expériences concernant la restauration et la gestion des zones humides littorales.

### Ramsar France

Adhésion au réseau français des gestionnaires de sites Ramsar et représentation au séminaire annuel. Le site de l'étang de Salses Leucate et de ses zones humides périphériques a été accompagné dans sa démarche de labellisation.

### Diffusion du Life+ LAG'Nature à l'international

Présentation de l'expérience du Life + LAG'Nature au séminaire final du projet *Life+ Dunes and estuaries* (18/09/2015 à Bruges). Ce séminaire a donné lieu à la publication d'un ouvrage intégrant le projet LAG'Nature. Le Pôle-relais a également transféré ces acquis à travers un séminaire web en ligne pour un projet Life espagnol.



### Assemblée des membres

L'Assemblée des membres s'est tenue le 5 février 2015 à Peyriac-de-mer et a rassemblé près de 50 participants.

Le relevé des principales conclusions sont sur le site Internet du réseau : [www.enplr.org](http://www.enplr.org)

### Mobilisation du Réseau

Suite à l'Assemblée des membres, plusieurs actions ont été menées pour repositionner le Réseau : rédaction collective d'un courrier à destination des copilotes, sollicitation des structures membres sur l'éventualité d'une contribution financière, proposition de modification de la Charte d'adhésion et de la gouvernance du Réseau... Malgré cette large mobilisation, l'animation du Réseau

a été suspendue au printemps 2015, faute de budget annuel. La perspective d'une reprise en 2016 ou 2017 est envisagée dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région CPER (2015-2020) et de la déclinaison régionale de la future Agence Française de la Biodiversité.

Un grand merci pour l'implication des structures gestionnaires et le soutien des copilotes durant ces nombreuses années.

## Fête de la nature 2015



Le Réseau a assuré la coordination de l'événement avec l'aide de Maïlys Chopin en stage durant 4,5 mois. L'édition 2015, s'est déroulée du 20

au 24 mai. La thématique à l'honneur était «Au bord de l'eau!».

- Près de 250 animations (sorties, ateliers, conférences, festivals, portes ouvertes, expositions...),
- 70 structures impliquées dont 30 gestionnaires d'espaces naturels membres du Réseau,
- près de 14 000 participants !



## ■ Connaître

### **Inventaire des zones humides sur le secteur Est du territoire du SAGE Lot amont (2015-2016)**

*Maître d'ouvrage : CEN Lozère / financement : Agence de l'Eau Adour-Garonne, CEN Lozère*

Le CEN Lozère poursuit sa mission de connaissance en réalisant l'inventaire des zones humides sur le secteur Est du territoire du Sage Lot amont (28 700 ha). Préparation de la prospection et initiation de l'inventaire en 2015.

### **Diagnostiques d'exploitation et accompagnement d'agriculteurs dans le cadre du projet LIFE+ Mil'Ouv (2015-2017)**

*Maître d'ouvrage : CEN L-R / convention de collaboration*

Le projet vise à constituer une plateforme technique collaborative sur la gestion éco-pastorale des milieux ouverts s'appuyant sur un réseau de fermes pilotes. Le CEN a réalisé en 2015, 2 diagnostics d'exploitation sur le causse Méjean avec la Chambre régionale d'agriculture (perspectives de partenariat et de suivi).

## ■ Gérer

### **Service d'aide à la gestion des zones humides (SAGNE 48)**

*Maître d'ouvrage : CEN Lozère - 12ème année de fonctionnement*

*Financement : Agence de l'Eau Adour-Garonne/Conseil Départemental Lozère/CEN Lozère. 3ème année avec autofinancement de 35%*

Objectifs : développer et animer un réseau de gestionnaires de zones humides sur le bassin Adour-Garonne de la Lozère. Contribuer à la mise en œuvre d'un plan d'actions territorial de préservation des ZH.

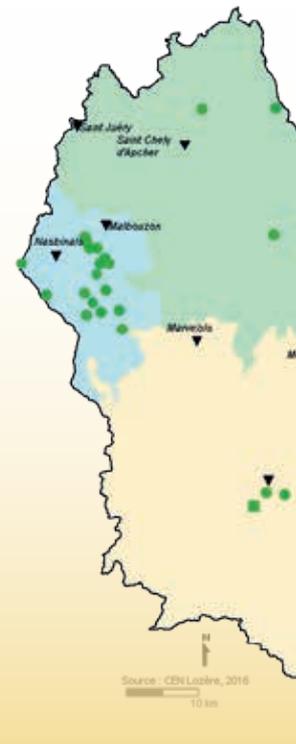
Réalisé en 2015 :

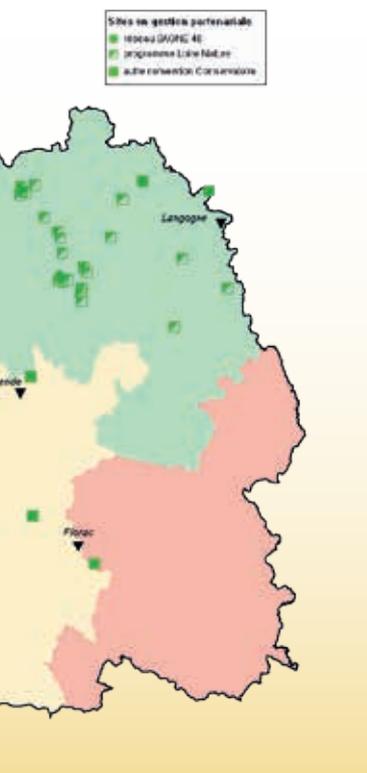
- Conseil technique : 2 notices de gestion ; 3 visites-conseils ; assistance aux travaux sur 4 sites
- Développement et vie du réseau : 2 adhésions, 1 renouvellement ; bulletin de liaison n°8
- Evaluation et valorisation des données : suivis des sites et de la gestion ; analyse des informations recueillies et valorisation des retours

### **Méthodologie d'élaboration des Atlas de Biodiversité Communale du PnC (2015-2016)**

*Maître d'ouvrage : Parc national des Cévennes – marché : groupement ALEPE/CoGard/Cen Lozère*

Objectif : élaborer une méthode associant les partenaires locaux selon des modalités participatives sur la base du guide national, à partir de l'exemple de Florac. Initiation du travail avec extraction et transmission de tables cartographiques d'habitats et de zones humides sur la commune de Florac-Trois-Rivières





## ■ Gérer

### Plan Loire Grandeur Nature 3 – achèvement du programme

Maître d'ouvrage : CEN L-R / opérateur local : CEN Lozère.

Objectifs : maintenir le bon fonctionnement hydrologique et préserver la richesse et la diversité écologique de tourbières de tête de bassin sur le haut bassin versant de l'Allier.  
Réalisé en 2015 : travaux sur le site de Croix de

Bor (ONF) ; étude-bilan et comité de pilotage de fin de programme ; suivi des sites et accompagnement des agriculteurs dans leur gestion (sans financement) ; réflexion pour un projet Plan Loire Grandeur Nature 4.

Bilan du programme :  
19 gestionnaires partenaires/ 22 sites pour 736 ha / 261 ha de zones humides

## ■ Appui aux politiques publiques

- Appui à la politique Espaces naturels Sensibles du département ; suivi des projets de PNR Aubrac et Haut Allier ; des Contrats de rivières Chassezac et Lot Dourdou.
- Suivi «à distance» de l'instruction gouvernementale « cartographie des cours d'eau » ; projet d'intervention dans le cadre de médiation pénale au titre de la loi sur l'eau.
- Participation à diverses réunions (réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne,

commissions PnC et départementales...).

- Mesures compensatoires : projet RTE (nord Lozère) ; information à la Mairie de Saint Etienne du Valdonnez.
- Massif central : participation au Comité de pilotage du programme Milieux ouverts herbacées (Aubrac) ; réunions et montage de 2 dossiers dans le cadre de l'AAP tourbières du Massif central (FEDER).

## ■ Sensibiliser et valoriser

- 5 animations grand public : Journée mondiale pour les zones humides, Fête de la nature (1ères « 24 h de la Biodiversité » en Lozère - avec ALEPE), Chantier d'automne,
- 2 sorties SAGNE 48.
- 2 sessions auprès d'étudiants.

Bilan 2015 des actions de sensibilisation et de formation : 258 participants (grand public : 194 personnes / gestionnaires-futurs gestionnaires : 64 personnes)

## ■ Vie associative

34 adhérents ; lettre du CEN n°15 ; mises à jour du site internet, presse, radios.

Agrément Etat/Région du 3 novembre 2015 au titre du Code de l'Environnement

### Chiffres clés du CEN Lozère

- 53 sites en gestion,
- 2174 ha de terrains co-gérés,
- 57 partenaires pour la gestion des sites,
- Réseau SAGNE 48 : 33 adhérents, 28 sites couvrant 1198 ha dont 429 ha de zones humides



# VIE ASSOCIATIVE

## Agrément du CEN Languedoc-Roussillon et du CEN Lozère

La procédure d'agrément du CEN L-R et du CEN Lozère a franchi la dernière étape le 3 novembre 2015 avec la signature conjointe de l'Arrêté d'agrément par le Préfet de Région et le Président de la Région Languedoc-Roussillon.

Cet agrément est l'aboutissement de plusieurs années de consultations et d'échanges avec nos partenaires institutionnels (Etat, Région, Départements...) Il constitue aussi une re-

connaissance de l'implication et du travail accompli depuis plus de 20 ans par le CEN L-R et le CEN Lozère pour la conservation du patrimoine naturel régional et ouvre des perspectives de partenariats renforcés avec nos partenaires.

Ajoutons à cela, l'agrément récent (fin novembre 2015) des CEN Midi-Pyrénées et Ariège.

## Les CENS dans la nouvelle grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

La fusion des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées est effective depuis le 4 janvier 2016, comme suite à la loi NOTRe qui définit de nouvelles compétences en matière de prise en charge de politiques publiques. Les deux CEN de L-R et de M-P sont concernés et au cours de l'année 2015, ils ont entrepris une réflexion, partagée au sein du réseau, de manière à créer les conditions favorables à la poursuite de leurs actions avec plus de cohésion et de visibilité.

Les deux CEN, administrateurs et directions, se sont ainsi réunis le 3 juin 2015 à Carcassonne, accueillis dans les locaux du Conseil départemental. Il s'est agi de croiser leurs regards pour identifier les leviers et la plus-value de travailler ensemble dans la nouvelle région. Les échanges très constructifs, ont permis de cerner comment mieux se projeter, d'identifier les

actions à conduire vers les partenaires pour promouvoir la culture CEN, l'agrément et son intérêt et faciliter une meilleure intégration de la biodiversité dans les politiques publiques, dans ce contexte changeant. Depuis, nous avons eu l'occasion de rencontrer le 2 mars 2016, la Vice-Présidente en charge de la biodiversité, à la Région LRMP et montrer les complémentarités et les synergies entre les deux CEN en termes de compétences et de capacités à agir. Aujourd'hui, les deux CEN se coordonnent systématiquement sur les projets qu'ils montent et qu'ils déposent auprès de financeurs et de la nouvelle Région. Il en résulte une forte cohésion qui fait naître des perspectives très encourageantes et enrichissantes en termes d'actions à conduire pour le patrimoine naturel, à cette nouvelle échelle.



## Départ de Claudie HOUSSARD

Après 18 ans passés au sein du CEN L-R, Claudie HOUSSARD, nous quitte pour de nouveaux horizons. C'est l'occasion de revenir sur son parcours et sa contribution au CEN L-R.

En 1995, Claudie a adhéré au CEN L-R, comme plusieurs naturalistes et chercheurs de la région, travaillant dans le domaine de l'écologie et de la conservation (notamment du CEFE/CNRS et de l'Université), pour l'aider à surmonter la grave crise de gouvernance qu'il connaissait. Recrutée à la fin de l'année 1997 comme chargée de mission, elle a mis à profit sa double compétence de scientifique (elle est titulaire d'un doctorat d'écologie végétale) et de gestionnaire (elle a complété sa formation par un diplôme d'administration des entreprises) pour mener à bien les missions qui lui étaient confiées, qu'elles soient techniques ou concernent la gestion de la structure. Sa grande capacité de travail et son fort investissement ont largement contribué au développement du CEN L-R qui est passé progressivement de 3 salariés en 1997 à 25 salariés en 2015.

Convaincue de l'importance du dialogue et de la concertation, elle a contribué à renforcer et à nouer des partenariats avec de nombreux acteurs de la gestion des territoires, notamment avec le monde agricole, le Conservatoire du littoral, la Région, les Départements, les syndicats de communes et les communes. Elle a su saisir les opportunités apportées par de grands projets

d'infrastructures en région, pour positionner le CEN L-R comme acteur important de la mise en œuvre des mesures compensatoires, soit en apportant une assistance aux maîtres d'ouvrages (RFF/SNCF, Vinci Autoroutes, BRL...), soit en devenant gestionnaire d'espaces de compensation.

Elle a initié un partenariat transfrontalier via le projet LANDLIFE, associant 4 pays; ce qui a permis de promouvoir en France et dans plusieurs pays d'Europe la notion d'intendance du territoire, Landstewardship (en anglais), notion maintenant relativement bien intégrée dans le réseau des Conservatoires et au-delà.

Enfin, elle a mené depuis 2011, avec conviction et ténacité, le projet d'agrément Etat-Région des CEN L-R et Lozère. Cet agrément est l'aboutissement d'un long processus, commencé en 2005 avec la rédaction du document portant sur la «Stratégie à 10 ans» du CEN L-R et poursuivi en 2011 par le «Plan d'action quinquennal» accompagnant la demande d'agrément Etat-Région. Documents auxquels elle a largement contribué et qu'elle a porté et défendu auprès de nos partenaires institutionnels (Etat, Région, Départements...). L'Arrêté Etat-Région portant agrément du CEN L-R et du CEN Lozère signé le 3 novembre 2015 (voir ci-dessous) constitue, probablement pour elle, une des plus belles récompenses et un beau cadeau de départ.

Les mots nous manqueront pour te témoigner toute notre reconnaissance, c'est pourquoi, nous te disons tout simplement : Merci Claudie.



T. GENDRE



M. COURONNE



M. COURONNE

## Conseil scientifique du CEN L-R

Le Conseil scientifique s'est réuni le 20 avril 2015 à Montpellier. Les principaux points abordés concernent :

- la synthèse et le bilan de l'expérience de réintroduction de la Cistude d'Europe dans les Réserves naturelles du Bagnas et de l'Estagnol (Hérault)

- le bilan et l'actualisation des enjeux flore et habitats dans les sites gérés par le CEN L-R. Le conseil a examiné en particulier et donné des recommandations en ce qui concerne la hiérarchisation des enjeux et l'analyse critique des dispositifs de suivis.



## Vie de la Fédération des CEN

La ville de Dunkerque a accueilli du 7 au 10 octobre 2015 le deuxième Congrès commun des réseaux des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves naturelles de France. Près de 800 participants ont pu échanger leurs expériences dans les plénières, les 26 ateliers et les 15 sorties proposées.

Outre Jacques LEPART (Vice président de la fédération) et Alain DENECHAUD, administrateur du CEN L-R, une délégation forte de 10 salariés a participé à ce congrès. Pour en savoir plus <http://www.congres-commun-rnf-fcen.com/>

## Le bénévolat

En plus des administrateurs, le CEN L-R dispose d'un réseau d'une trentaine de bénévoles actifs qui s'investissent dans les activités du Conservatoire, notamment lors d'opérations comme les Chantiers d'automne, les comptages d'espèces ou spécifiquement sur certains sites comme les Salines. Par leur engagement citoyen, ces bénévoles

jouent un rôle essentiel au sein du CEN L-R, comme en atteste la valorisation de ce bénévolat qui s'élève à plus de 900 jours. En raison de l'accroissement du nombre de sites à gérer, une réflexion est en cours pour désigner ceux qui désirent s'engager davantage dans la gestion de sites qui leur tiennent à coeur comme conservateurs bénévoles.

## Séminaire national du réseau des CEN du 12 au 16 octobre 2016 en Languedoc-Roussillon au Centre du Lazaret à Sète



Le séminaire constitue une manifestation identitaire forte pour les CEN car il contribue notamment à valoriser les actions du réseau. Ce moment de réflexion collective a une dimension particulière cette année :

- Séminaire qui suit le congrès commun avec RNF, où s'est exprimé un besoin fort de se réunir autour d'enjeux spécifiques du réseau des CEN ;

- Période charnière pour le réseau (régionalisation) avec la nécessité de maintenir la culture et la cohésion du réseau "Conservatoires" en ces temps de rapprochement / fusion ;

- La Loi Biodiversité : émergence de nouveaux acteurs/instances de la biodiversité. Création de l'Agence Française de la Biodiversité et ses déclinaisons régionales





# VIE ASSOCIATIVE

## ■ Conseil d'administration

### Composition du Conseil d'Administration (suite à l'Assemblée Générale du 13 juin 2015)

| Collège                    | Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit)  |
|----------------------------|---|
| <b>Membres individuels</b> | Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Alain DENECHAUD, Franck DUGUEPEROUX, David LACAZE, Jacques LEPART, Christine SORLI, Olivier THALER, Nicolas VALETTE   |
| <b>Membres associatifs</b> | ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), Ecologistes de l'Euzière (François ROUSSET), SFO Languedoc (Michel NICOLE), OPIE (Jean Pierre LUMARET), SPN Gard (Jean-François GOSSELIN), GNUM (Louis MERTENS)   |
| <b>Membres associés</b>    | Fédération régionale des chasseurs L-R (Jean-Pierre GAILLARD)   |
| <b>Membres de droit</b>    | Fédération des CEN (Pascal VAUTIER), CEN Lozère (Alain LAGRAVE), Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (Agnès LANGEVINE), Département de l'Hérault (Christophe MORGO), Département des Pyrénées Orientales (Martine ROLLAND), Gérard DUVALLET (Président du Conseil Scientifique) |

| Composition du bureau   |
|---|
| <b>Président</b> : Jacques LEPART   |
| <b>Vice-Président</b> : Gilles BOUSQUET                                     |
| <b>Secrétaire Général</b> : Daniel CREPIN                                   |
| <b>Secrétaire Adjoint</b> : L-D AUCLAIR                                     |
| <b>Trésorier</b> : Olivier THALER   |
| <b>Administrateurs</b> : Alain DENECHAUD<br>David LACAZE<br>Christine SORLI |

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2015 (25/04, 13/06, 17/10, 19/12).

Les principales délibérations ont concerné :

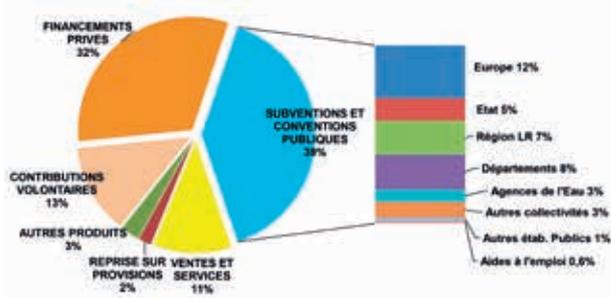
- l'élection des nouveaux membres du bureau,
- le budget prévisionnel et les programmes de l'année 2016.
- l'approbation des comptes 2014 et la préparation de l'assemblée générale 2015,
- l'avancement et discussion de la mise en oeuvre des mesures compensatoires,
- la constitution d'une association foncière pour le redéploiement pastoral à Fabrègues,
- la co-gestion avec Thau-Agglomération du site naturel protégé du Lido de Thau, propriété du Conservatoire du littoral
- la ratification de la nouvelle Charte de CEN

## ■ Assemblée générale

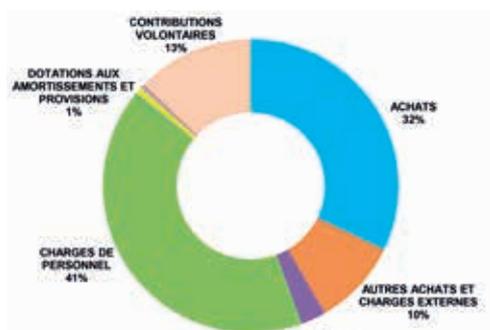
L'Assemblée générale ordinaire statutaire a été tenue le 13 juin 2015 aux Salines à Ville-neuve-lès-Maguelone.

## Le bilan financier 2015

Origine des produits



Répartition des charges



### ■ Compte de résultat

En 2015, le compte de résultat s'établit à 2 247 400 € avec un résultat négatif de 2221 €, hors contributions volontaires\*, évaluées à 330 075 €.

Le budget est en hausse de 16% par rapport à 2014. Cette hausse significative s'explique principalement par une hausse des achats externes pour les charges et par une hausse des conventions de mise en oeuvre des mesures compensatoires pour les produits.

### ■ Le Bilan

Au 31 décembre 2015, le bilan s'équilibre à 4 501 001 €.

A l'actif, les immobilisations (nos biens, 1 241 094 €) sont stables. Désormais les acquisitions foncières sont versées au fonds de dotation du CEN L-R. Les créances sont stables. Au passif, les fonds propres (1 314 845 €) sont stables. Les fonds dédiés augmentent en raison des conventions à long terme pour la mise en oeuvre des mesures compensatoires. Enfin les dettes sont en légère baisse suite à l'amélioration de notre trésorerie.

\* En 2015 plus de 900 jours ont été consacrés par les bénévoles pour améliorer la connaissance, participer aux chantiers nature ou représenter l'association. Cet investissement bénévole est essentiel, il fonde notre statut associatif.



M. COURONNE

M. COURONNE

M. KLESZCZEWSKI

## ■ Organigramme du CEN L-R

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Président :</b> Jacques LEPART <b>Président du Conseil scientifique :</b> Gérard DUVALLET<br/> <b>Directrice :</b> Claudie HOUSSARD puis Sonia BERTRAND depuis le 17/10/15 (04 67 02 64 97)<br/> <b>Secrétaire administrative :</b> Marthe VERGNAY (04 67 02 21 28)<br/> <b>Secrétariat vie associative :</b> Marine COURONNE (04 67 02 21 28)</p> | <p><b>Comptabilité et gestion administrative :</b><br/> Cabinet JP Audit, Montpellier<br/> Groupement d'employeur GEG2A, Montpellier<br/> <b>Commissariat aux Comptes :</b> Cabinet KPMG, Perpignan</p> |
|--|---|

| Missions thématiques et territoriales   |  |   |   |   |  |
|---|--|---|---|---|--|
| Habitats naturels et flore  |  | Faune   | Gestion de sites  |   | Agri-environnement   |
| <p><b>Responsable de projets</b><br/>Mario KLESZCZEWSKI (04 67 02 64 98)</p> <p><b>Chargés de projets</b><br/>Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98)<br/>Romain BOUTELOUP (06 15 28 16 23)</p> <p><b>Chargée de gestion écologique</b><br/>Marion TANNE (04 67 02 21 29)</p> |  | <p><b>Responsable de projets</b><br/><b>Coordinateur du Plan national d'action Aigle de Bonelli</b><br/>Olivier SCHER (04 67 29 90 65)</p> <p><b>Chargés de projets</b><br/>Fabien LEPINE (04 67 29 90 64)<br/>Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72)</p> <p><b>Chargés de gestion écologique</b><br/>Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64)<br/>Xavier LEAL (06 15 28 16 23)</p> | <p><b>Animation du Pôle Gestion</b><br/>Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72)</p> <p><b>RNR Gorges du Gardon</b> (04 67 29 90 66)<br/>Pauline BERNARD Conservatrice<br/>Maxime GAYMARD Chargé de gestion, garde<br/>Cyrielle BERNARD Technicienne de gestion</p> <p><b>Salines de Villeneuve</b> (04 67 27 82 24)<br/>Ludovic FOULC Conservateur, garde du littoral</p> <p><b>Autres sites en gestion</b><br/>(nous contacter pour les référents sites)</p> |   | <p><b>Chargés de projets</b><br/>Lionel PIRSOU (04 67 29 99 71)<br/>Carole SAINGLAS (06 08 42 85 19)<br/>Pascal CAUCHOIS (04 67 29 90 64)</p> <p><b>Programme LIFE+ MIL'OUV</b><br/>Coordinateur : Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98)</p> <p><b>Contrat de professionnalisation :</b><br/>Guilhem DESSAILLY</p> |
| Missions d'appui  |  |   |   | Animation de réseaux  |  |
| Système d'information   | Accompagnement de projets  | Gestion de milieux  | Valorisation Communication Opérations nationales  | Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés                        | Pôle-relais lagunes méditerranéennes   |
| <p><b>Responsable de projets</b><br/>Mathieu BOSSAERT (04 67 02 21 28)</p>  | <p><b>Chargée de gestion</b><br/>Nathalie HIESSLER (04 67 29 90 65)<br/>Mesures compensatoires</p> | <p><b>Chargés de gestion</b><br/>Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64)<br/>Pascal CAUCHOIS (04 67 29 99 71)</p> <p><b>Technicienne de gestion</b><br/>Marine COURONNE (04 67 02 21 28)</p>  | <p><b>Chargé de projets</b><br/>Mohand ACHERAR (04 67 29 90 65)</p>   | <p><b>Responsable de projets</b><br/>Thibaut RODRIGUEZ (04 67 02 21 30)</p> | <p><b>Responsable de projets</b><br/>Magali BOYCE (04 67 58 43 34)</p>   |

## Mouvement de personnels, formation, stagiaires

### ■ L'équipe salariée

En 2015, 30 personnes (68 % d'hommes et 32 % de femmes) ont composé l'équipe salariée pour 25,6 ETP. Fin avril 2016, le CEN L-R compte 25 salariés dont 20 en CDI, 2 contrats aidés et 1 contrat de professionnalisation.

Début 2015, après plus de 9 années passées à oeuvrer à nos côtés, Benjamin SIROT quitte le CEN L-R. Nous le remercions pour son investissement dans l'action du CEN L-R et lui souhaitons bonne route.

Fin 2015, Sonia BERTRAND a pris les fonctions de directrice suite au départ de Claudie HOUSSARD. (cf. page 28)

### ■ Formation 2015

Le plan de formation a permis à l'équipe de suivre plus de

135 jours de formations organisées par l'ATEN et d'autres organismes.

### ■ L'accueil de stagiaires et service civiques

En 2015, le CEN L-R a reçu plusieurs étudiants en stage (de plus de 2 mois) représentant 41 mois soit 3,5 équivalents temps plein :

Caroline BASCOUL, Jean BOUDET, Thibaut BOURBASQUET, Mailys CHOPIN, Antoine GAZAIX, Xavier LEAL, Anael RAVAUX, Sébastien VALGALIER, Benjamin VIRIEUX.

Olivier ENJALBERT et Célia MAILLOTE ont été accueillis en service civique, respectivement pour 8 et 5 mois.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



www.reseau-cen.org

Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels qui regroupe 30 conservatoires régionaux et départementaux.

Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

**Collectivités et syndicats mixtes :**

Communautés d'agglomération, de communes : Causses Aigoual Cévennes, Grand Pic-Saint-Loup, Lézignan Corbières Minervois, Montpellier Méditerranée, Métropole Perpignan Méditerranée, Nîmes Métropole, Pays de l'Or, Thau agglo, Vallée de l'Hérault.

Communes : Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Bessan, Brissac, Caveirac, Comigne, Counozouls, Cubière-sur-Cinoble, Fabrègues, Grabels, Grau-du-Roi, La Capelle-Masmolène, Lespignan, Mas-de-Londres, Mazuby, Mornas, Nissan-lez-Ensérune, Notre Dame-de-Londres, Peyrestortes, Saint Etienne -des -Sorts, Saint Guillem-le-Désert, Saint-Paul-de-Fenouillet, Saint-Paul-et-Valemalle, Sainte Colombe-sur-Guette, Sanilhac-Sagriès, Tuchan, Valliguières, Vendres, Villeneuve-les-Maguelone.

Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue gardoise, Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Syndicat Mixte du Bassin de l'Or, Syndicat Mixte RIVAGE, Syndicat Mixte de gestion du Salagou, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon.

Office de l'environnement de la Corse  
Entente interdépartementale des Causses et Cévennes

PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes,

**Etablissements publics et assimilés :**

Agence des Aires Marines Protégées, ATEN, CBNMP, CEFE, INRA Montpellier, IRSTEA, Ministère de la Défense, ONEMA, ONCFS, ONF, Parc National des Cévennes, Parcs Nationaux de France, SAFER Languedoc-Roussillon, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de

Montpellier 2, Université de Perpignan

**Chambres consulaires :**

Chambres d'Agriculture : Languedoc-Roussillon, Aude, Gard, Hérault, Lozère, P. orientales,

**Fondations et mécènes :**

Caisse d'Epargne L-R, EDF, Fondation de France, Fondation du Patrimoine, Fondation Nature et Découvertes, Fondation VEOLIA

**Associations :**

ADENA, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude nature, Aude Claire, CEN Lozère, CEN Midi-Pyrénées, CEN PACA, CEPEC, CIVAM L-R, COGard, CPIE des Causses Méridionaux, Ecologistes de l'Euzière, Fédérations départementales des chasseurs (11,30,34,66), Fédération régionale des chasseurs L-R, Fédération des réserves naturelles catalanes, FNE L-R, FR CIVAM, Gard nature, GRAINE L-R, Groupe Ornithologique du Roussillon, Institut de l'Élevage, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO 11, LPO 34, LR Set, Méridionalis, ONEM, Océanides, Office Pour les Insectes et leur Environnement, Regard du vivant, Tela Botanica, Tortue passion

**Autres :**

Aéroport de Béziers-Agde, ASA de Lespignan, Biotope, BRL, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, CEHM, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Ethicalia, Fédérations des IGP Hérault et Gard, Groupe ACCOR, Lafarge, LR Set, OC'Via, Pôle Sup, Sud de France développement, Syndicat AOC Languedoc, RTE/INELFE, URCOFOR.

Merci aux propriétaires qui nous ont accordé leur confiance, aux adhérents et aux bénévoles pour leur aide précieuse.



**Siège social**

Immeuble le Thèbes  
26, allées de Mycènes  
34000 Montpellier  
Tél. 04 67 02 21 28 Fax. 04 67 58 42 19  
cenlr@cenlr.org www.cenlr.org



**Antenne Lozère**

5 bis Impasse Félix Remise  
48000 Mende  
Tél. 04 66 49 28 78  
conservatoire@cen-lozere.org  
www.cen-lozere.org

IMPRIM'VERT  
Conception et réalisation : Mohand ACHERAR (CEN L-R, 2015) Impression : Imp Oct. Saint Cely-du-Fesc